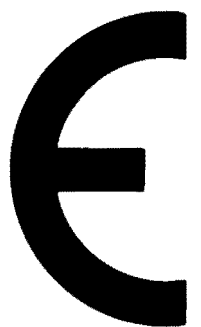


COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DOCUMENT

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL (DEUXIÈME GÉNÉRATION)
POUR LE GROENLAND 1981-1984**

LIBRARY



COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DOCUMENT

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL (DEUXIÈME GÉNÉRATION)
POUR LE GROENLAND 1981-1984**

PRØVEEKSEMPLAR TIL SALG GJENNEM
PUBLIKATIONSKONTORET

BELEGEXEMPLAR - DIESE VERÖFFENTLICHUNG
IST ERSCHIENEN UND WIRD VOM AMT
FÜR VERÖFFENTLICHUNGEN VERTRIEBEN

ΑΝΤΙΓΡΑΦΟ ΔΕΙΓΜΑΤΟΣ ΔΗΜΟΣΙΕΥΘΕΝΤΟΣ ΑΠΟ
ΤΗΣ ΥΠΗΡΕΣΙΑΣ ΕΠΙΣΤΗΜΩΝ ΕΚΔΟΣΕΩΝ

SPECIMEN COPY PUBLISHED BY THE OFFICE
FOR OFFICIAL PUBLICATIONS

EXEMPLAIRE TEMOIN DE MISE EN VENTE
PAR L'OFFICE DES PUBLICATIONS

ESEMPLARE MESSO IN VENDITA DALL'UFFICIO
DELLE PUBBLICAZIONI

BEWUJSEXEMPLAAR VAN VERKOOP DOOR HET
PUBLIKATIEBUREAU

Le présent ouvrage est également disponible en

DA ISBN 92-825-3906-7

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1983

ISBN 92-825-3907-5

N° de catalogue: CB-36-82-556-FR-C

Les textes paraissant dans cette publication peuvent être reproduits librement, en entier ou en partie, avec citation de leur orgine.

Printed in the FR of Germany

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
POUR LE GROENLAND

1981-84

Comprenant les premières conséquences
pour la planification, etc., de l'introduction
de l'autonomie au Groenland le 1 mai 1979

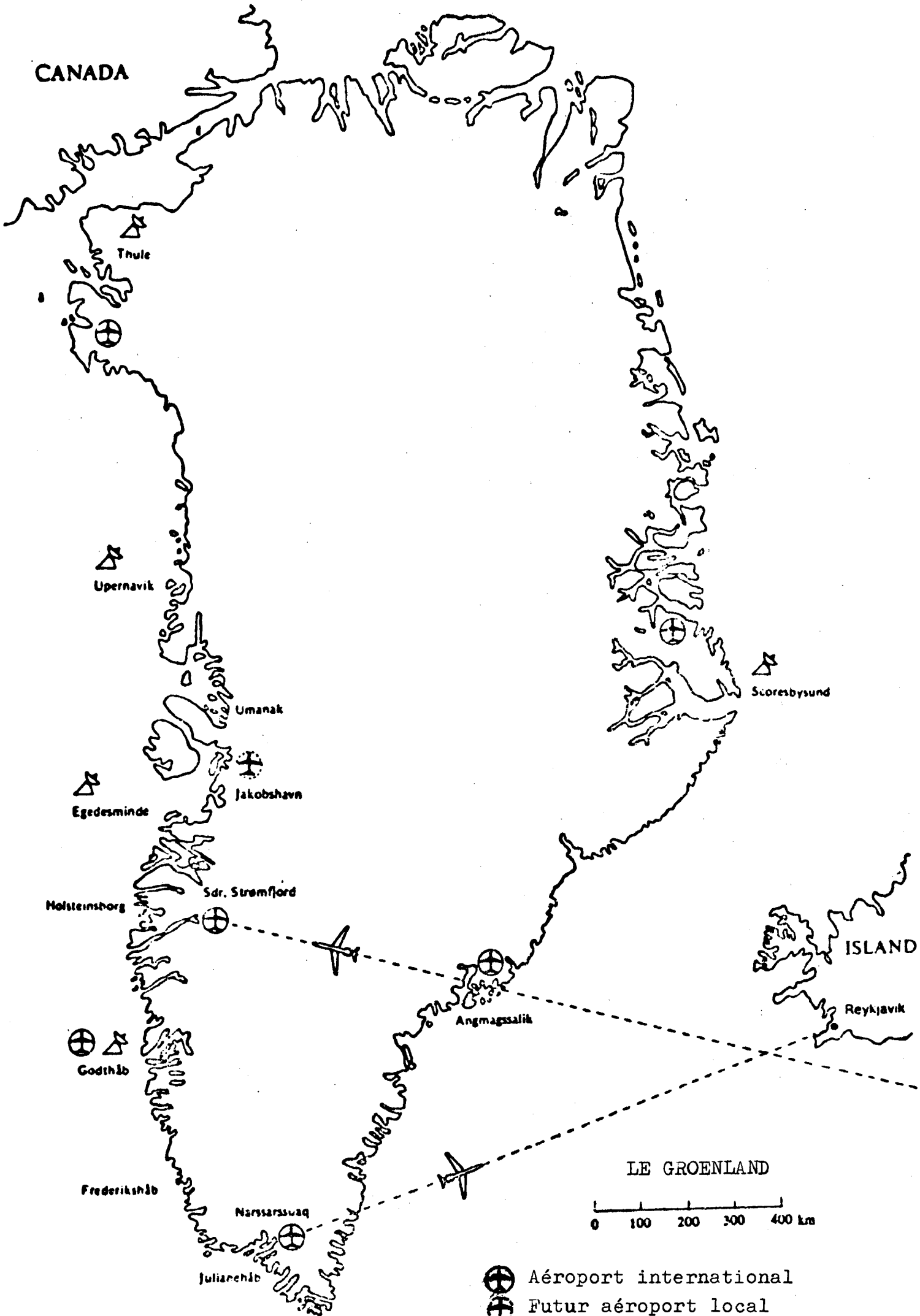
Continuation des programmes pour 1977-79 et 1979-81

Cette révision du programme de développement régional
est arrêtée par référence au règlement du Conseil (CEE)
n° 724/75 modifié par le règlement n° 214/79, art. 6.

Ministère du Groenland




1981

CANADA



LE GROENLAND

0 100 200 300 400 km

-  Aéroport international
-  Futur aéroport local
-  Station satellite terrestre

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| Chapitre 1 : Le Groenland après 1960 | 5 |
| Chapitre 2 : Prévisions et objectifs | 8 |
| La population du Groenland | 8 |
| Prévisions démographiques | 9 |
| Répartition de la population par âge, sexe et situation familiale | 10 |
| Les activités économiques | 12 |
| La situation de l'emploi | 13 |
| Le chômage | 16 |
| Les revenus au Groenland | 18 |
| Importations et exportations | 22 |
| Les ressources et les dépenses publiques | 23 |
| Diverses formes d'activités techniques | 29 |
| Le transport des marchandises | 33 |
| Le transport des voyageurs | 35 |
| Autres moyens de transport | 36 |
| La police | 36 |
| Le service de santé | 37 |
| L'enseignement | 39 |
| La formation professionnelle | 42 |
| L'information et la culture | 45 |

| | |
|---|----|
| Chapitre 3 : Initiatives en matière de développement | 48 |
| Projets divers | 48 |
| La politique du logement au Groenland | 54 |
| L'élevage du mouton au Groenland | 56 |
| L'aide à l'économie | 57 |
| Subventions pour les investissements dans les villages | 59 |
| Ecoles professionnelles et enseignement professionnel | 59 |
| Urbanisme et aménagement du territoire | 60 |
| Impôts et taxes | 61 |
| Chapitre 4 : Ressources financières | 63 |
| Les dépenses publiques | 63 |
| Répartition des investissements publics..... | 64 |
| Chapitre 5 : Réalisation du programme | 66 |

INTRODUCTION

Sur le plan administratif, le Groenland fait partie intégrante du royaume de Danemark. En vertu de la constitution danoise de 1953, le Groenland a perdu son statut de colonie et la population du Groenland est assimilée aux citoyens danois.

Après les travaux préliminaires d'une commission -d'une durée de cinq ans -, et un référendum au Groenland en janvier 1979, la loi sur l'autonomie locale du Groenland est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1979. La mise en application des dispositions relatives à l'autonomie locale signifie que les instances politiques et administratives groenlandaises prennent (graduellement) en mains les attributions et responsabilités relatives aux affaires régionales. Le gouvernement autonome comprend un parlement local (landsting) élu au suffrage universel et un gouvernement (landsstyre) élu par le parlement. La gestion des affaires du gouvernement autonome est du ressort du gouvernement (landsstyre).

Géographiquement, le Groenland, qui est la plus grande île du monde, fait partie du continent nord-américain; il n'est séparé de ce continent que de 26 km dans la partie la plus étroite du détroit de Nare. Cette situation a marqué le pays de nombreuses façons et joué un rôle important dans l'évolution historique, puisque aussi bien la flore et la faune du Groenland que ses premiers habitants sont venus de l'ouest.

L'extrémité septentrionale du Groenland, le cap Morris Jessup, se trouve à 84° de latitude nord et n'est éloignée du pôle nord géographique que de 740 km, alors que l'extrémité méridionale, le cap Farvel, se situe environ à 60° de latitude nord, ce qui correspond au parallèle traversant la Scandinavie en son milieu. Le pays s'étend sur 2 670 km du nord au sud et sur 1 050 km de l'est à l'ouest. La superficie du Groenland est de 2 175 600 km², dont 341 700 km² seulement ne sont pas recouverts par les glaces.

Le climat du Groenland est extrêmement varié en raison de ces conditions physiques. L'énorme étendue du pays allant de la mer polaire prise par les glaces, au nord, jusqu'à la côte sud baignée par le Gulfstream qui réchauffe l'Atlantique nord, ainsi que les 1 833 900 km² d'inlandsis dont l'épaisseur peut atteindre 2,7 km, engendrent une grande variété de conditions climatiques.

Les températures moyennes pendant le semestre d'hiver varient de - 5°C env. dans le sud-ouest à - 10°C env. dans l'ouest et à - 20°C env. dans le nord-ouest, alors que les moyennes pour le semestre d'été sont respectivement de + 5°C, + 1°C et - 2°C. En raison de sa situation, le Groenland oriental, baigné par la mer du Groenland et par le courant polaire, a un climat très différent de celui du Groenland occidental, plus continental. Cette différence se traduit notamment par une plus grande pluviosité ainsi que par des tempêtes plus fréquentes et plus fortes, notamment dans le sud, et par des températures plus basses, notamment dans le nord-est.

Le régime des glaces autour du Groenland limite les possibilités d'accès aux ports. La banquise paralyse la côte est du Groenland et l'isole du reste du monde la plus grande partie de l'année. A certaines époques de l'année, cette banquise s'étend jusqu'à la côte ouest et rend les ports situés plus au sud, jusqu'à Frederikshåb et Godthåb, difficiles d'accès. La banquise couvre la mer dans la région de Thulé et jusqu'à la baie de Disko de la mi-décembre jusqu'aux mois de mai-juin.

En 1980, le Groenland comptait 133 agglomérations dont 18 villes et 99 villages ainsi que 16 stations de radio et de météorologie, aéroports, etc. Les parties de loin les plus peuplées sont le sud et l'ouest.

Sur le plan administratif, le Groenland est divisé en districts: le Groenland occidental, le Groenland septentrional et le Groenland oriental. Le Groenland occidental est divisé en 15 communes, le Groenland septentrional ne comprend qu'une commune et le Groenland oriental deux communes. En plus des districts et des communes, le Groenland comporte d'autres subdivisions administratives, telles que les paroisses, les districts scolaires, les districts sanitaires, les districts commerciaux, les circonscriptions judiciaires, les districts de police et les circonscriptions électorales.

Chapitre 1

Le Groenland après 1960

La commission du Groenland de 1960 a émis en 1964 un avis qui comportait un plan de développement pour la période de 1966 à 1975 et qui fixait deux objectifs principaux pour le développement du Groenland: 1) élever le niveau de vie, 2) accroître le droit de participation et la responsabilité de la population Groenlandaise en matière de développement.

On a constaté depuis que l'ensemble des investissements publics et privés au Groenland durant cette période ont atteint exactement le montant envisagé dans le plan de développement de la commission et que les frais de fonctionnement n'ont été que de 2 à 3 % supérieurs au montant prévu.

Ainsi, la volonté politique que la commission du Groenland avait jugée nécessaire pour améliorer le niveau de vie au Groenland s'était donc bien manifestée et les objectifs fixés dans le domaine des dépenses publiques et de la construction des logements avaient été en grande partie atteints. Par contre, on ne peut guère prétendre que l'augmentation qui s'est produite au niveau des revenus privés a été vraiment satisfaisante, notamment pour la catégorie des bas salaires. Malheureusement, les exportations n'étaient pas suffisamment développées pour constituer le fondement économique sur lequel aurait dû se baser une augmentation des revenus des particuliers.

Le second objectif principal du mémoire de la commission du Groenland était, on l'a dit, d'accroître le droit de participation et la responsabilité de la population du Groenland en matière de développement. Toutefois, les moyens indiqués pour atteindre ce but n'étaient pas aussi concrets que ceux qui concernaient l'amélioration du niveau de vie. Il faut reconnaître également qu'il existait une certaine contradiction entre les deux objectifs. Il fallait que ce soient des Danois qui, dans une large mesure, planifient et réalisent l'accélération brutale et nécessaire du rythme du développement au Groenland. L'augmentation explosive du nombre des Danois au Groenland qui en est résultée, dans le secteur public comme dans le secteur privé, pouvait difficilement donner un sentiment de participation et de responsabilité accru au Groenlandais moyen.

Pourtant, dans les années qui suivirent, les organes politiques du Groenland ont été, plus que par le passé, engagés dans la procédure de prise de décisions - surtout dans le domaine de la planification des investissements - et, en général, les efforts faits pour accroître l'engagement des Groenlandais dans le développement de la société ont acquis une importance de plus en plus grande.

Sur les bases du mémoire rédigé par une commission formée de Danois et de Groenlandais pour l'étude de l'autonomie du Groenland, et après un référendum préalable au Groenland, la loi sur l'autonomie locale du Groenland est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1979.

Le transfert graduel de la compétence nécessaire pour prendre en charge les tâches politiques et sociales, au Groenland, sur le plan administratif et économique a eu lieu dès cette date, selon un calendrier préalablement établi et plusieurs secteurs ont été pris en mains par le gouvernement autonome du Groenland au cours des années 1979, 1980 et 1981. C'est le cas notamment des impôts et des taxes, de l'enseignement, des affaires sociales, des affaires culturelles, des affaires ecclésiastiques, de la formation professionnelle, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de la protection des sites, de la pêche, de la chasse et de l'agriculture. De plus, le transfert du secteur de l'aide à l'économie ainsi que celui des activités du Département commercial du Groenland dans le domaine de la production et de la vente des produits sont prévus pour le 1^{er} janvier 1984 au plus tard. Par contre, aucune date limite n'a encore été fixée en ce qui concerne le transfert des attributions concernant la législation de l'industrie et du commerce ni celle de la concurrence, les secteurs du logement, de la santé, de l'approvisionnement en marchandises, des transports intérieurs de voyageurs et de marchandises ainsi que la protection de l'environnement.

Comme l'économie groenlandaise n'est pas en mesure, actuellement, de résoudre financièrement ces problèmes, des transferts de capitaux danois seront encore nécessaires, sous forme de subventions globales, ^{qui} seront utilisés en premier lieu pour couvrir les dépenses d'exploitation.

Il y a lieu de souligner également l'importance croissante attribuée au remplacement de la main-d'oeuvre danoise par la main-d'oeuvre groenlandaise. Cette substitution est souhaitable non

seulement pour créer suffisamment d'emplois pour la population du Groenland, mais aussi pour donner un cachet plus groenlandais au développement de la société.

Chapitre 2

Prévisions et objectifs

La population du Groenland

Le 31 décembre 1980, la population du Groenland comprenait 50 643 habitants, dont 41 459 étaient nés au Groenland.

Les chiffres de la population pour les années 1973-1980 ressortent du tableau d'ensemble ci-dessous.

Tableau 1.

Chiffres de la population de 1973 à 1980

| Au 31 décembre | Personnes nées au Groenland | différence | Personnes nées hors du pays | différence | Population totale | différence |
|----------------|-----------------------------|------------|-----------------------------|------------|-------------------|------------|
| 1973 | 40 091 | - 112 | 9 377 | + 146 | 49 468 | + 34 |
| 1974 | 39 979 | + 411 | 9 523 | - 247 | 49 502 | + 164 |
| 1975 | 40 390 | + 211 | 9 276 | - 158 | 49 666 | + 53 |
| 1976 | 40 601 | + 8 | 9 118 | - 579 | 49 719 | - 571 |
| 1977 | 40 609 | + 166 | 8 539 | + 24 | 49 148 | + 190 |
| 1978 | 40 755 | + 172 | 8 563 | + 263 | 49 338 | + 435 |
| 1979 | 40 947 | + 512 | 8 826 | + 358 | 49 773 | + 870 |
| 1980 | 41 459 | | 9 184 | | 50 643 | |

On remarque que les chiffres qui ont le plus varié sont ceux indiquant le nombre des personnes nées hors du Groenland. En effet, ils accusaient une baisse de 1000 personnes environ pour l'ensemble des années 1975, 1976 et 1977. Cependant, la situation a changé notablement en 1979 et 1980 puisque le nombre des personnes nées hors du Groenland s'est de nouveau accru, respectivement de 263 et de 358 personnes.

Depuis 1975, l'accroissement du nombre des personnes nées au Groenland au sein de la population a été constant, mais très irrégulier.

En 1980, cette augmentation a dépassé le chiffre de 500 personnes, pour la première fois depuis de nombreuses années, et étant donné que ce chiffre correspond à peu près à l'excédent des naissances, cela signifie donc qu'il n'y a pas eu d'émigration ou d'immigration sensible en 1980.

Tableau 2

Répartition de la population par communes, Le 31 décembre 1980

| | Personnes nées au Groenland | | | | Personnes nées hors du Groenland | | | | Ensemble de la population | | | |
|------------------------------|-----------------------------|------|-----|-------|----------------------------------|-----|------|-------|---------------------------|-------|------|-------|
| | (1) | (2) | (3) | total | (1) | (2) | (3) | total | (1) | (2) | (3) | total |
| Nanortalik | 1281 | 1276 | 27 | 2584 | 205 | 56 | 41 | 302 | 1486 | 1332 | 68 | 2886 |
| Julianehåb | 2086 | 450 | | 2536 | 488 | 8 | | 496 | 2574 | 458 | | 3032 |
| Narssaq | 1443 | 210 | 57 | 1710 | 282 | 9 | 89 | 380 | 1725 | 219 | 146 | 2090 |
| Ivigut | 5 | | | 5 | 34 | | | 34 | 39 | | | 39 |
| Frederikshåb | 1948 | 389 | | 2337 | 343 | 13 | | 356 | 2291 | 402 | | 2693 |
| Godthåb | 6399 | 464 | 2 | 6865 | 3024 | 24 | 25 | 3073 | 9423 | 488 | 27 | 9938 |
| Sukkertoppen | 2519 | 880 | | 3399 | 494 | 46 | | 540 | 3013 | 926 | | 3939 |
| Holsteinborg | 3471 | 209 | | 3680 | 665 | 3 | | 668 | 4136 | 212 | | 4348 |
| Kangatsiaq | 415 | 740 | | 1155 | 22 | 18 | | 40 | 437 | 758 | | 1195 |
| Egedesminde | 2717 | 311 | | 3028 | 436 | 3 | | 439 | 3153 | 314 | | 3467 |
| Christianshåb | 1573 | 103 | | 1676 | 174 | 4 | | 178 | 1747 | 107 | | 1854 |
| Jakobshavn | 3254 | 389 | | 3643 | 470 | 5 | | 475 | 3724 | 394 | | 4118 |
| Godhavn | 854 | 70 | | 924 | 99 | 1 | | 100 | 953 | 71 | | 1024 |
| Umanak | 1086 | 1144 | 41 | 2271 | 138 | 16 | 198 | 352 | 1224 | 1160 | 239 | 2623 |
| Upernavik | 764 | 1231 | | 1995 | 106 | 11 | | 117 | 870 | 1242 | | 2112 |
| Thule | 356 | 356 | | 712 | 49 | 4 | | 53 | 405 | 360 | | 765 |
| Angmagssalik | 980 | 1482 | | 2462 | 184 | 38 | 10 | 232 | 1164 | 1520 | 10 | 2694 |
| Scoresbysund | 335 | 88 | | 423 | 54 | 2 | | 56 | 389 | 90 | | 479 |
| Uden for kommunalinddelingen | | | 54 | 54 | | | 1293 | 1293 | | | 1347 | 1347 |
| Tout le Groenland | 31486 | 9792 | 181 | 41459 | 7267 | 261 | 1656 | 9184 | 38753 | 10053 | 1837 | 50643 |

(1) villes

(2) villages

(3) stations météo, etc.

Prévisions démographiques

Le ministère du Groenland a élaboré une prévision démographique qui, comme les précédentes, ne porte que sur les personnes nées au Groenland, car seule cette catégorie de la population peut être considérée comme ayant des liens durables avec le Groenland. Pour obtenir le chiffre de la population totale au Groenland, il faut donc ajouter le nombre des personnes envoyées au Groenland, mais comme ce chiffre est déterminé davantage par des objectifs politiques et économiques que par des considérations démographiques, l'on n'a pas tenté d'estimer l'importance de ce groupe dans la population au cours de la période de référence.

Les prévisions portant sur l'évolution démographique dépendent des hypothèses posées en matière de taux de fécondité, d'émigration et de mortalité. Par exemple, si l'on prend pour hypothèse un taux de fécondité au Groenland pour 1985 correspondant au taux actuellement constaté au Danemark et une émigration nette fixée à 0,5 % pour chaque catégorie d'âge entre 0 et 29 ans, le chiffre de la population se situerait à 51 200 habitants en l'an 2 000 (b dans le tableau 3). Si, en revanche, on ne prend en compte aucune émigration, en conservant le taux de fécondité précité, la population peut atteindre 56 200 habitants en l'an 2 000 (a dans le tableau 3). Dans les deux cas, on se fonde sur une baisse de la mortalité qui, en l'an 2 000, se situerait à 35 % du niveau actuel pour les tranches d'âge de 0 à 4 ans, à 50 % pour les tranches d'âge de 5 à 34 ans, à 65 % pour les tranches d'âge de 35 à 54 ans et à 80 % pour les tranches d'âge de 55 à 64 ans. Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, l'hypothèse adoptée est celle d'un taux de mortalité constant. Les deux hypothèses de prévision susmentionnées doivent être considérées pour le moment comme les plus vraisemblables.

Contrairement aux hypothèses adoptées dans les prévisions élaborées et considérées comme probables en 1970, on a supposé que le taux de fécondité diminuera plus rapidement, que le taux d'émigration sera inférieur et, surtout, que le taux de mortalité des nouveaux-nés sera en forte baisse.

Tableau 3.

Prévisions démographiques 1975-2000, comparées avec les prévisions antérieures (personnes nées au Groenland)

| Pers. nées au Gr. | 1970 | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 |
|-------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Prévis. 1975 | - | 39 979 | 42 600 | 46 000 | 49 600 | 53 200 | 56 200 |
| | - | 39 979 | 41 800 | 44 300 | 46 900 | 49 400 | 51 200 |
| Prévis. 1970 | 39 600 | 42 700 | 45 900 | 49 300 | | | |
| Prévis. 1966 | 41 200 | 47 100 | 53 000 | 59 000 | | | |

Répartition de la population par âge, sexe et situation familiale

Au 31 décembre 1980, sur les 41 459 personnes nées au Groenland, la tranche d'âge 0-18 ans représentait un peu plus du

Tableau 4.

Population du Groenland au 31 décembre 1981, répartie par sexe, âge et situation familiale. Personnes nées au Groenland.

| Age | Hommes | | | | | Femmes | | | | | Total Hommes et Femmes |
|-------|--------------|--------|-------|----------|--------------|--------------|---------|--------|-----------|--------------|------------------------|
| | Célibataires | Mariés | Veufs | Divorcés | Total hommes | Célibataires | Mariées | Veuves | Divorcées | Total femmes | |
| 0-4 | 2030 | | | | 2030 | 1875 | | | | 1875 | 3905 |
| 5-9 | 1714 | | | | 1714 | 1605 | | | | 1605 | 3319 |
| 10-14 | 2842 | | | | 2842 | 2685 | | | | 2685 | 5527 |
| 15-19 | 3066 | | | | 3066 | 2939 | 22 | | 1 | 2962 | 6028 |
| 20-24 | 2379 | 101 | | 1 | 2481 | 1976 | 298 | 3 | 3 | 2280 | 4761 |
| 25-29 | 1409 | 371 | 1 | 11 | 1792 | 982 | 612 | 13 | 25 | 1632 | 3424 |
| 30-34 | 804 | 544 | 5 | 37 | 1390 | 437 | 710 | 9 | 59 | 1215 | 2605 |
| 35-39 | 500 | 696 | 11 | 52 | 1259 | 255 | 846 | 28 | 73 | 1202 | 2461 |
| 40-44 | 276 | 717 | 16 | 55 | 1064 | 173 | 692 | 58 | 62 | 985 | 2049 |
| 45-49 | 188 | 704 | 34 | 44 | 970 | 130 | 660 | 101 | 36 | 927 | 1897 |
| 50-54 | 121 | 644 | 54 | 26 | 845 | 108 | 623 | 118 | 31 | 880 | 1725 |
| 55-59 | 48 | 405 | 49 | 12 | 514 | 63 | 394 | 121 | 14 | 592 | 1106 |
| 60-64 | 34 | 314 | 76 | 11 | 435 | 50 | 261 | 126 | 12 | 449 | 884 |
| 65-69 | 11 | 218 | 81 | 4 | 314 | 36 | 193 | 163 | 9 | 401 | 715 |
| 70-74 | 8 | 127 | 77 | 4 | 216 | 26 | 122 | 168 | 3 | 319 | 535 |
| 75-79 | 1 | 74 | 46 | 1 | 122 | 25 | 45 | 136 | 1 | 207 | 329 |
| 80-84 | 3 | 32 | 16 | | 51 | 9 | 15 | 68 | | 92 | 143 |
| 85-89 | 1 | 4 | 9 | | 14 | 1 | 2 | 22 | | 25 | 39 |
| 90-94 | | | | | | | 1 | 6 | | 7 | 7 |
| 95- | | | | | | | | | | | |
| Total | 15435 | 4951 | 475 | 258 | 21119 | 13375 | 5496 | 1140 | 329 | 20340 | 41459 |

du tiers et les tranches d'âge 0-35 ans un peu plus des deux tiers de la population.

La répartition par sexes fait apparaître un excédent de 779 hommes. Les hommes sont en majorité dans les tranches d'âge allant jusqu'à 50 ans; dans les tranches suivantes, ce sont les femmes qui sont en majorité.

Les activités économiques

Au Groenland, le marché du travail se caractérise par 1) la place prépondérante occupée par le secteur public, 2) le manque de diversité des sources de la production, la pêche constituant l'essentiel de la production industrielle, et 3) la dépendance d'une aide économique venant de l'extérieur.

Dans le domaine de la production, cela se traduit par la structuration suivante au niveau des entreprises: les grandes entreprises, telles que les chantiers navals, les ateliers de construction mécanique et les installations relatives à la pêche sont dirigées par l'Etat, tandis que les entreprises privées - le plus souvent constituées par des chasseurs, des pêcheurs propriétaires de leur bateau, des éleveurs de moutons ou des personnes propriétaires de petites entreprises: artisans, commerçants au détail, taxis et entrepreneurs, conditionneurs des produits de la pêche, - sont entre les mains des particuliers.

Les entreprises privées ont été largement soutenues, au Groenland, par des régimes de subventions officielles, en particulier un régime de subventions aux activités économiques (ouverture de crédits, subventions et garanties de l'Etat), ainsi que par une aide spéciale au moment du transfert des entreprises publiques à des sociétés coopératives ou à des entreprises privées.

En raison, notamment, des difficultés rencontrées ces dernières années dans le domaine de la pêche, il existe au Groenland un besoin manifeste de développer une activité économique plus variée, c'est pourquoi les efforts faits pour promouvoir de nouvelles branches d'activité sont classés à un niveau de priorité élevé.

En 1979, un Fonds pour le développement des activités économiques au Groenland a été créé; il est administré par le gouvernement local accompagné d'un conseil d'administration

désigné par le parlement local, mais le médiateur en fait partie en tant que membre de droit. Le but de ce fonds est de promouvoir le développement des matières premières et des activités économiques en général pour permettre aux Groenlandais d'exercer une influence sur ce développement. Ainsi, il est caractéristique de ses attributions d'accorder une aide aux activités traditionnellement groenlandaises en fournissant des subventions pour l'établissement de sociétés coopératives de production dans les villages; il en est de même pour l'établissement ou la reprise d'entreprises artisanales et commerciales.

Selon le programme établi, la direction du secteur économique, c'est-à-dire les activités de l'Etat dans le domaine de la pêche et de la production, ainsi que celle du secteur de l'aide à l'économie, doivent être transférées au gouvernement autonome au plus tard le 1er janvier 1984. Cependant, le transfert des industries de la pêche et de la chasse a déjà eu lieu le 1er novembre 1980.

Le dernier recensement des entreprises du Groenland date de juillet 1974; le nombre des entreprises industrielles et commerciales était alors de 1 320, dont 855 étaient des entreprises privées. 12 150 personnes environ étaient occupées dans ces entreprises et 8 480 env., soit 70 % étaient nées au Groenland.

L'emploi

La politique du marché du travail constitue une partie partielle de la politique économique, au Groenland. Il existe un chômage important au Groenland et les efforts du gouvernement visent à accroître les possibilités d'emploi pour la main-d'oeuvre groenlandaise.

Pendant de nombreuses années, il a été difficile de fournir une main-d'oeuvre groenlandaise suffisante au marché du travail, dans les domaines qui exigent un personnel spécialement qualifié. C'est pourquoi il a été nécessaire d'employer une main-d'oeuvre importée du Danemark.

Le gouvernement local groenlandais a tenté, en promulguant la loi du 12 mars 1980 sur l'embauche de la main-d'oeuvre au Groenland, de garantir que les emplois au Groenland seraient réservés

aux ressortissants Groenlandais, au fur et à mesure que la main-d'oeuvre groenlandaise acquiert les qualifications nécessaires pour prendre en main les secteurs qui ont été, jusqu'à présent, occupés par la main-d'oeuvre importée (principalement danoise).

En ce qui concerne la main d'oeuvre non qualifiée, la situation dans laquelle on se trouve au Groenland est très spéciale puisqu'il peut exister, dans le même secteur de l'emploi, un manque de main d'oeuvre ^{non} qualifiée en même temps que du chômage. Ceci est notamment dû au fait que les villes et les villages groenlandais se trouvent disséminés le long d'une ligne côtière très étendue et que les possibilités de transport entre les agglomérations sont limitées. Il est donc très onéreux, sur le plan économique comme sur le plan social, de déplacer des personnes d'une région où il y a du chômage vers une région où manque la main-d'oeuvre.

Par suite de l'influence des saisons et du climat sur le secteur de la construction et de l'irrégularité des arrivages de poisson dans l'industrie de la pêche, de nombreux emplois sont relativement peu stables au Groenland. Parallèlement, de nombreuses personnes trouvent opportun de faire alterner les périodes de travail salarié et les périodes de travail pour compte propre, pratiquant alors la pêche et la chasse ou travaillant à domicile.

Les difficultés rencontrées ces dernières années par la pêche à la morue ont affecté les perspectives d'emploi bien que, pendant la même période, les prises d'autres types de poisson, notamment de crevettes, aient progressé. De plus, la baisse des investissements causée par la crise économique, surtout dans le secteur public, a eu des effets indirects sur l'emploi. La restriction des budgets des institutions publiques a également entraîné une baisse des besoins en personnel.

Il y a quelques années, les estimations concernant les perspectives de l'emploi jusqu'en 1985 étaient assez optimistes, car on comptait qu'il serait possible d'éviter le chômage au Groenland, surtout en réduisant le nombre des travailleurs danois dans ce pays. Les hypothèses sur lesquelles reposaient ces calculs se sont révélées non fondées. En raison de

la crise économique et des difficultés rencontrées par la pêche, la demande de main-d'oeuvre s'avère être, au Groenland, nettement inférieure aux prévisions et la dernière estimation portant sur les perspectives de l'emploi confirme largement la présomption qu'il sera nécessaire de faire un effort tout particulier si l'on veut combattre le chômage au Groenland.

Tableau 5

La population du Groenland, répartie selon le type d'activité des personnes ou celui du chef de famille. Fin 1976

| | Toute la population | | | Personnes nées au Groenland | | | Personnes nées hors du Groenland |
|---|---------------------|--------------|--------------|-----------------------------|--------------|--------------|----------------------------------|
| | Total | (1) | (2) | Total | (1) | (2) | Total |
| Pêche | 6009 | 3199 | 2810 | 5866 | 3071 | 2795 | 143 |
| Chasse | 2323 | 358 | 1965 | 2311 | 351 | 1960 | 12 |
| Elevage du mouton, etc. | 308 | 33 | 275 | 294 | 25 | 269 | 14 |
| Exploitations minières | 144 | 115 | 29 | 134 | 107 | 27 | 10 |
| Fabrication | 5423 | 4891 | 532 | 4873 | 4359 | 514 | 550 |
| Entreprises de construction et d'équipement | 5236 | 5042 | 194 | 3995 | 3821 | 174 | 1241 |
| Centrales publiques | 784 | 724 | 60 | 567 | 509 | 58 | 217 |
| Commerce et négoce | 4193 | 3228 | 965 | 3722 | 2758 | 964 | 471 |
| Transports | 3831 | 3713 | 118 | 3167 | 3070 | 97 | 664 |
| Administrations publiques | 2785 | 2540 | 245 | 1924 | 1680 | 244 | 861 |
| Enseignement, radio, religions, bibliothèques et autres activités culturelles | 3391 | 2532 | 859 | 2345 | 1585 | 760 | 1046 |
| Service de santé et institutions sociales | 3098 | 2859 | 239 | 2525 | 2295 | 230 | 573 |
| Services, etc. | 2164 | 2054 | 110 | 1735 | 1630 | 105 | 429 |
| Pas d'activité déclarée | 800 | 714 | 86 | 631 | 546 | 85 | 169 |
| Personnes non actives | 5233 | 3544 | 1689 | 5101 | 3421 | 1680 | 132 |
| Relation avec la vie active non identifiée (Personnes de plus de 13 ans) | 1838 | 1515 | 323 | 1406 | 1090 | 316 | 432 |
| Total | 47560 | 37061 | 10499 | 40596 | 30318 | 10278 | 6964 |

Etabli sur la base du recensement de la population et des logements fait au Groenland le 26 octobre 1976.

(1) villes

(2) villages

Le chômage

Des bureaux de l'emploi ont été créés dans toutes les villes du Groenland, sauf dans quelques communes où la population vit principalement de la chasse et de la pêche. Ces bureaux ont pour mission de répartir les emplois, d'orienter professionnellement les clients, de prendre des mesures pour favoriser l'emploi et de recenser les chômeurs.

Au Groenland, les chômeurs ont la possibilité de recevoir une aide officielle, mais le paiement de cette aide est subordonné à la possession d'un certificat de non-possibilité d'emploi, délivré par le bureau de l'emploi. On peut espérer que cette disposition signifiera, à long terme, un service de l'emploi plus efficace ainsi qu'une amélioration des statistiques du chômage.

En 1980, les bureaux de l'emploi ont reçu 35 271 demandes venant de personnes qui cherchaient du travail ou souhaitaient recevoir une orientation professionnelle, soit une augmentation de 3 % par rapport à 1979. Le nombre des offres d'emploi provenant des employeurs s'est élevé à 5 113, soit une augmentation de 4 % par rapport à 1979. Le nombre des emplois indiqués a été de 5 236, s'adressant principalement à des personnes nées au Groenland.

Un état descriptif détaillé du chômage n'est pas possible, entre autres parce qu'il n'existe pas d'assurance chômage qui permettrait d'établir des statistiques. Bien sûr, la section de l'emploi de la direction de l'Economie enregistre, tous les deux mois, le nombre des chômeurs recensés par les bureaux de l'emploi, mais ces chiffres sont incertains, car il est impossible d'être sûr que tous les chômeurs s'adressent aux bureaux de l'emploi. Les chiffres dont on dispose doivent donc plutôt être considérés comme des chiffres minimum de chômage réel.

Les statistiques montrent que le chômage se caractérise, au Groenland, par une forte variation saisonnière. Ainsi, en 1980, le nombre des chômeurs recensés au printemps et en automne était 3 à 4 fois plus important que leur nombre en été; cf. tableau 6.

De plus, il s'avère que le chômage touche surtout la main-d'oeuvre non qualifiée et que la moitié, environ, des chômeurs recensés font partie de la tranche d'âge de 14 à 24 ans.

Tableau 6.

Chômeurs recensés dans les villes en 1980

| Villes ayant un bureau de l'emploi | Au 30 mars | | | Au 31 juillet | | | Au 30 novembre | | | Personnes nées au Groenland 15-59 ans le 1/1-80 |
|------------------------------------|------------|-----|-------|---------------|-----|-------|----------------|-----|-------|---|
| | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | |
| Nanortalik | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 732 |
| Julianehåb | 30 | 25 | 55 | 12 | 15 | 27 | 18 | 26 | 44 | 1 387 |
| Narssaq | 36 | 27 | 63 | 4 | 4 | 8 | 19 | 17 | 36 | 949 |
| Frederikshåb | 19 | 24 | 43 | 2 | 2 | 4 | 18 | 13 | 31 | 1 194 |
| Godthåb | 57 | 41 | 98 | 6 | 8 | 14 | 51 | 36 | 87 | 4 138 |
| Sukkertoppen | 42 | 19 | 61 | 3 | 3 | 6 | 44 | 46 | 90 | 1 583 |
| Holsteinsborg | 28 | 23 | 51 | 5 | 8 | 13 | 32 | 16 | 48 | 2 068 |
| Kangatsiaq | 4 | 4 | 8 | 1 | 1 | 2 | 8 | 4 | 12 | 256 |
| Egedesminde | 67 | 85 | 152 | 32 | 34 | 66 | 67 | 70 | 137 | 1 726 |
| Christianshåb | 3 | 27 | 30 | 4 | 6 | 10 | 26 | 18 | 44 | 938 |
| Jakobshavn | 39 | 115 | 154 | ... | 2 | 2 | ... | ... | ... | 1 858 |
| Godhavn | 12 | 7 | 19 | 5 | 9 | 14 | 19 | 5 | 24 | 508 |
| Unanak | 20 | 11 | 31 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 659 |
| Upernavik | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 5 | 7 | 12 | 440 |
| Angmagssalik | 22 | 21 | 43 | 12 | 8 | 20 | 25 | 16 | 41 | 599 |
| Total | 379 | 429 | 808 | 86 | 100 | 186 | 332 | 274 | 606 | 19 035 |
| Dont ayant une formation prof. | 37 | 11 | 48 | 7 | 3 | 10 | 42 | 10 | 52 | |

Le manque de renseignements précis est indiqué par: ...

H: hommes

F: femmes

Si l'on compare les chiffres de 1979 et de 1980, on observe que le chômage a baissé sensiblement durant toute l'année. Alors que le chômage recensé en mars 1980 était de 1,6 % inférieur à celui de mars 1979, le nombre des demandeurs d'emploi était, en juillet 1980, de 27 % inférieur à celui de juillet 1979 et en novembre 1980, il restait de 24 % inférieur à celui du mois de novembre 1979.

Au titre des mesures en faveur de l'emploi, un certain nombre de travaux sont réalisés dans le secteur de la construction et de l'équipement industriel durant l'hiver, bien que cela entraîne de nombreux frais supplémentaires. Ces frais sont à la charge de l'Etat. De plus, la Landskasse du Groenland finance les initiatives qui ont pour but de réduire le chômage, notamment le chômage récurrent de la période d'hiver. Cela consiste surtout à subventionner les mesures en faveur de l'emploi favorisant la création d'emplois durables au Groenland. En 1980, 2,7 millions de couronnes, c'est-à-dire une somme correspondant à 170 000 heures de travail, ont été attribuées à ce titre.

Les revenus au Groenland

Les statistiques portant sur les revenus en espèces des particuliers ont été, jusqu'ici, entachées d'un certain manque de précision, notamment parce que les revenus provenant des activités privées ont été fixés sur la base d'estimations. Toutefois, depuis l'introduction de l'impôt sur le revenu, il a été possible de dresser une statistique des revenus en se basant sur les déclarations de revenus.

| En millions de couronnes | Personnes fiscales ^{x)} nées au Groenland | Personnes fiscales nées hors du Gr. | Total |
|--------------------------|--|-------------------------------------|-------|
| Revenus du travail | 921 | 778 | 1 699 |
| Prestations sociales | 132 | 5 | 137 |
| Total | 1 053 | 783 | 1 836 |

x) En plus de ces revenus, les gains en nature jouent un rôle important dans certaines régions du Groenland, surtout pour le budget des familles groenlandaises.

En vertu de la législation fiscale groenlandaise, les revenus des époux sont imposés ensemble et, du point de vue fiscal, le mari est toujours considéré comme la personne principale^{x)}.

En 1979, les revenus en espèces totaux, au Groenland, se sont élevés à 1 836 millions de couronnes.

Tableau 7.

Moyenne des revenus dans les communes groenlandaises, 1979

| Commune | Personnes fiscales nées au Groenland | | Personnes fiscales nées hors du Gr. | | Toutes les pers. fiscales | |
|-------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| | nombre | moyenne du revenu imposable Cour. | nombre | moyenne du revenu imposable Cour. | nombre ^{x)} | moyenne du revenu imposable Cour. |
| Nanortalik | 1.450 | 31.000 | 161 | 129.800 | 1.733 | 40.900 |
| Juliareháb | 1.526 | 37.300 | 299 | 117.100 | 1.955 | 49.300 |
| Narsaq | 1.028 | 36.800 | 230 | 118.000 | 1.453 | 50.600 |
| Frederiksháb | 1.256 | 49.100 | 181 | 141.100 | 1.547 | 58.700 |
| Coltháb | 3.726 | 45.200 | 1.615 | 144.400 | 6.002 | 72.900 |
| Sukkertoppen | 1.868 | 43.400 | 297 | 138.100 | 2.318 | 55.800 |
| Holsteinsborg | 1.853 | 44.100 | 349 | 134.400 | 2.445 | 56.000 |
| Kangatsiaq | 597 | 22.600 | 20 | 105.300 | 632 | 25.500 |
| Egedesminde | 1.731 | 35.600 | 245 | 120.500 | 2.123 | 44.700 |
| Christiansháb | 867 | 39.800 | 102 | 132.100 | 1.037 | 48.300 |
| Jakobshavn | 1.796 | 35.800 | 239 | 130.700 | 2.214 | 47.200 |
| Godhavn | 501 | 38.700 | 51 | 111.100 | 584 | 44.700 |
| Umanak | 1.229 | 31.500 | 227 | 145.000 | 1.705 | 56.300 |
| Upernavik | 935 | 26.400 | 60 | 130.900 | 1.060 | 32.400 |
| Thule | 363 | 21.000 | 28 | 96.200 | 427 | 28.000 |
| Angragssalik | 1.217 | 21.200 | 123 | 148.200 | 1.400 | 33.600 |
| Scoresbysund | 247 | 25.300 | 35 | 124.100 | 307 | 38.000 |
| Tout le Groenland | 22.190 | 37.400 | 4.262 | 135.200 | 29.336 | 53.000 |

x) y compris 2 785 personnes qui n'ont pas précisé leur lieu de naissance.

N.d.l.T. "hovedpersonen", qui signifie mot à mot "personne principale", a été traduit dans le texte par "personne fiscale".

Tableau 8.

Nombre des personnes fiscales imposables réparties selon le niveau de leurs revenus - 1979

| Revenu imposable: | Personnes nées au Groenland | | | Personnes nées hors du Groenland | | |
|---|-----------------------------|---------------|---------------|----------------------------------|----------------|---------------|
| | couples | célibataires | | couples | célibataires | |
| | | hommes | femmes | | hommes | femmes |
| jusqu'à : 20.000 kr. | 568 | 4.216 | 5.283 | 22 | 285 | 195 |
| 20.000 - 40.000 - | 674 | 2.103 | 1.688 | 31 | 138 | 61 |
| 40.000 - 50.000 - | 325 | 875 | 569 | 19 | 63 | 34 |
| 50.000 - 70.000 - | 644 | 1.076 | 625 | 31 | 156 | 49 |
| 70.000 - 100.000 - | 938 | 613 | 178 | 113 | 367 | 125 |
| 100.000 - 160.000 - | 1.026 | 289 | 34 | 426 | 791 | 141 |
| plus de: 160.000 - | 382 | 85 | 6 | 843 | 448 | 18 |
| Pers. fiscales en tout | 4.557 | 9.257 | 8.383 | 1.485 | 2.248 | 623 |
| Revenu moyen imposable, en couronnes | 81.800 | 32.100 | 19.000 | 194.400 | 116.500 | 62.100 |

Comme l'indique le tableau 7, la moyenne des revenus de toutes les personnes imposables au Groenland, prises dans leur totalité, atteignait 53 000 couronnes en 1979. Mais ce chiffre cache de très grandes disparités, comme le montre le tableau 8. Cela est vrai en particulier si l'on compare les revenus moyens des personnes nées au Groenland et ceux des personnes nées hors du Groenland: ils étaient respectivement en 1979 de 37 400 couronnes et de 135 000 couronnes.

Si près de la moitié de tous les célibataires ont un revenu imposable inférieur à 20 000 couronnes, cela est dû au fait que toutes les personnes âgées de plus de 25 ans sont imposables; elles figurent donc dans le tableau, qu'elles aient eu un revenu ou non.

Le tableau 7 indique de même les revenus imposables moyens dans chaque commune du Groenland. La majeure partie de l'ensemble des revenus provient des salaires versés à Godthåb. Les

revenus les plus élevés des personnes nées au Groenland apparaissent dans les quatre villes "libres de glaces" ¹⁾: Frederikshåb, Godthåb, Sukkertoppen et Holsteinsborg, et les revenus les plus bas des personnes nées au Groenland apparaissent dans les régions lointaines d'Upernavik, de Thulé, d'Angmagssalik et de Scoresbysund, ainsi que dans la petite commune de pêcheurs de Kangatsiaq.

Tableau 9.

Revenus en espèces au Groenland de 1960 à 1978, répartis par secteurs de l'économie.

| | 1960 | 1965 | 1970 | 1975 | 1978 |
|---|-----------------------|------|------|------|-------|
| | millions de couronnes | | | | |
| Chasse, pêche, élevage de moutons | 20 | 42 | 72 | 127 | 196 |
| Industrie de la construction et de l'équipement, ateliers et chantiers navals | 29 | 82 | 163 | 193 | 234 |
| Commerce et services | 12 | 31 | 70 | 129 | 196 |
| Transports et communications | 7 | 18 | 32 | 73 | 100 |
| Institutions publiques et sociales | 20 | 46 | 104 | 263 | 407 |
| autres revenus des salariés | 7 | 17 | 39 | 62 | 84 |
| Revenus des salariés, total | 95 | 236 | 480 | 847 | 1.217 |
| Prestations sociales | 3 | 9 | 19 | 57 | 102 |
| Revenus financiers, total | 98 | 245 | 499 | 904 | 1.319 |
| dont aux personnes nées au Groenland | 50 | 117 | 264 | 497 | x) |
| x) Aucun chiffre n'est indiqué. | | | | | |

1) Les villes "libres de glaces" sont celles où la navigation est possible pratiquement toute l'année en raison de l'influence des courants marins.

Importations et exportations

Les échanges commerciaux du Groenland avec le Danemark et l'étranger sont importants. Les importations s'élevaient en 1979 à 1 446 millions de couronnes tandis que les exportations atteignaient 920 millions de couronnes. Par habitant, le volume des importations était d'env. 35 % supérieur à celui du Danemark tandis que celui des exportations n'était qu'un peu plus élevé que le volume des exportations au Danemark.

Tableau 10.

Les échanges du Groenland avec le Danemark et l'étranger
(en millions de couronnes)

| <u>Importations</u> | 1960 | 1970 | 1975 | 1979 |
|--|------------|------------|------------|--------------|
| Denrées alimentaires ou autres matières de consommation, vêtements et chaussures | 32 | 109 | 203 | 356 |
| Combustibles solides et liquides | 12 | 29 | 135 | 270 |
| Bois de construction, acier et métaux de construction | 14 | 57 | 66 | 207 |
| Machines et appareils électriques | 19 | 71 | 136 | 245 |
| Moyens de transport | 3 | 18 | 17 | 100 |
| Autres marchandises | 28 | 112 | 185 | 268 |
| Total | 108 | 396 | 742 | 1 446 |
| <u>Exportations</u> | | | | |
| Poisson, frais et congelé | 4 | 33 | 82 | 146 |
| Poisson, salé, séché ou fumé | 14 | 10 | 8 | 70 |
| Produits à base de poisson, etc. | 5 | 41 | 117 | 294 |
| Produits du mouton, de l'agneau et du renne | 1 | 5 | 2 | 0 |
| Fourrures | 2 | 7 | 9 | 19 |
| Cryolithe, etc. | 18 | 7 | 9 | 8 |
| Minerais | 13 | - | 275 | 353 |
| Autres marchandises | 1 | 2 | 7 | 30 |
| Total | 58 | 105 | 509 | 920 |

La majeure partie des importations au Groenland proviennent du Danemark. En 1979, 80 % des importations provenaient du Danemark et comprenaient aussi bien des marchandises d'origine danoise que d'origine étrangère.

Les importations comprennent pratiquement tous les types de marchandises nécessaires pour couvrir la consommation, les investissements et les besoins de la vie économique.

Les exportations comprennent presque exclusivement les produits de la chasse, de la pêche, de l'élevage du mouton, ainsi que les minerais de plomb, de zinc et de chrome. Les exportations, en 1979, se répartissaient comme suit: 58 % provenaient des produits de la chasse, de la pêche et de l'élevage du mouton et 38 % provenaient des minerais.

Tandis que les importations, en 1960, étaient deux fois plus importantes que les exportations, elles n'étaient plus, en 1979, qu'une demi-fois plus importantes que les exportations.

Les exportations n'atteignent que quelques pays. En 1979 par exemple, 42 % (385 millions de couronnes) des exportations sont allées vers le Danemark, 17 % vers la France, 10 % vers l'Allemagne de l'Ouest alors que de faibles quantités étaient exportées notamment en Finlande et aux Etats-Unis. Une grande partie des exportations du Groenland vers le Danemark est réexportée vers l'étranger. Les exportations du Groenland vers la France, la Finlande et l'Allemagne de l'Ouest comportent presque exclusivement des minerais, alors que les exportations vers les Etats-Unis comportent principalement des produits de la pêche.

Les ressources et les dépenses publiques.

Le rôle très important que joue le secteur public au Groenland se reflète dans les postes des dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget de l'Etat, bien que l'on ait assisté, dans les années 60, à un transfert des entreprises industrielles et commerciales du secteur public au secteur privé.

La gestion des crédits publics est assurée par les organes de l'Etat, la Landskasse du Groenland et par les communes.

La plupart des tâches assumées au Groenland par l'Etat seront graduellement remises entre les mains du gouvernement autonome et les frais de gestion de ces tâches seront couverts par des subventions globales de l'Etat.

En 1980, les recettes de la Landskasse du Groenland étaient

en tout de 642 millions de couronnes, la source principale de ces revenus étant la subvention globale de l'Etat, de 402 millions de couronnes. (En 1981; la subvention globale a atteint 503 millions de couronnes.)

Au moment du transfert au Gouvernement autonome du Groenland des compétences dans le domaine de l'enseignement, des affaires ecclésiastiques, des bibliothèques, etc. le 1^{er} janvier 1980, et de la formation professionnelle le 1^{er} janvier 1981, le montant des subventions globales a été fixé sur la base des dépenses nettes inscrites au budget de l'Etat pour le fonctionnement et les investissements dans les domaines en question dans les années 1980-82.

En 1980, les impôts nationaux ont représenté une recette de 50 millions de couronnes, qui provenaient, d'une part de l'impôt ordinaire de 2 % sur le revenu, d'autre part d'un impôt supplémentaire spécial de 13 % pour les régions non comprises dans les divisions communales du territoire.

Les taxes à l'importation qui frappent les alcools, le vin, la bière, le tabac, le chocolat, etc., constituent une source importante de revenus pour le gouvernement. Les recettes qui en découlent sont partagées entre le gouvernement local et les communes selon un barème fixé par le gouvernement local; la proportion fixée jusqu'en 1982 est de 9 pour 1. En conséquence, la Landskasse s'est vu attribuer 130 millions de couronnes en 1980.

Les recettes de la Landskasse comprennent en outre la vignette et les taxes sur la restauration (13 millions de couronnes en 1980), ainsi que les taxes sur les concessions et les impôts sur les dividendes (20 millions de couronnes en 1980).

Les principales dépenses du gouvernement local sont constituées par la subvention globale qu'elle verse aux communes (en 1980, 266 millions de couronnes) pour les dépenses de fonctionnement dans les secteurs social, de l'enseignement, etc. Parmi les autres postes importants des dépenses du gouvernement local figurent les dépenses sociales (104 millions de couronnes) et les dépenses dans les secteurs de l'enseignement et de la culture (92 millions de cr.)

Les deux sources de revenus les plus importantes des communes groenlandaises sont l'impôt sur le revenu, qui a rapporté env. 240 millions de couronnes en 1980, et qu'on estime devoir rapporter env. 300 millions de couronnes en 1981, et la subvention globale mentionnée précédemment et versée par le Gouvernement autonome du Groenland pour couvrir les dépenses des communes en ce qui concerne le fonctionnement et les investissements du secteur social, de l'enseignement, etc.

La part des dépenses sociales qui couvre les retraites vieillesse, les pensions aux personnes inaptes aux activités professionnelles, les allocations familiales et les prestations d'assistance sociale sont entièrement remboursées par la Landskasse.

Au Groenland, l'Etat assume grosso modo les mêmes tâches qu'au Danemark, mais il dirige en outre d'autres secteurs qui, au Danemark, relèvent des départements et des communes; il gère des entreprises qui, au Danemark, sont dirigées par des sociétés concessionnaires, par ex. l'eau, l'électricité, le téléphone.

En outre, par l'intermédiaire du Département commercial du Groenland (KGH), l'Etat est responsable du service d'approvisionnement ainsi que de l'achat, du traitement et de la vente des produits groenlandais de la pêche, de la chasse et de l'élevage du mouton, de même que de la navigation dans les eaux groenlandaises.

Par le canal de l'Organisation Technique du Groenland (GTO) l'Etat dirige une série d'entreprises dans le secteur économique; il s'agit notamment des chantiers navals, des ateliers de réparation automobile, des entreprises d'installation, ainsi que du service de logement et d'entretien des ouvriers sur les chantiers, etc.

Tableau 11.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Etat en ce qui concerne le Groenland (dépenses nettes).

| millions de couronnes | 1965 | 1970 | 1975 | 1980 ^{x)} |
|--|------|------|-------|--------------------|
| Dépenses et subvention de fonctionnement | 183 | 343 | 688 | 1 073 |
| Dépense et subvention d'investissements, prêts compris | 172 | 301 | 354 | 523 |
| Total | 355 | 644 | 1.042 | 1 596 |

x) chiffres provisoires.

Les dépenses nettes de l'Etat pour le budget de fonctionnement et d'investissement au Groenland se sont élevées en 1980 à 1 596 millions de couronnes, à raison des 2/3 env. pour les dépenses de fonctionnement et d'1/3 env. pour les investissements. Le total des dépenses a presque quintuplé de 1965 à 1980. En 1965, les

dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient à peu près égales, mais depuis le début des années 70, les dépenses de fonctionnement ont augmenté beaucoup plus rapidement que les dépenses d'investissement. Cette évolution est due au fait que l'enveloppe des crédits octroyés au Groenland ces années dernières a été de plus en plus réduite. Etant donné que les dépenses de fonctionnement susceptibles d'être réduites sont très limitées si les institutions existantes doivent fonctionner efficacement, il a été nécessaire, dans certaines circonstances, de différer les investissements prévus. Cependant, les subventions du Fonds régional des CE ont eu pour conséquence, en particulier à partir de 1978, que les réductions du programme des investissements ont pu être évitées dans une large mesure

L'activité publique de construction et d'équipement au Groenland a été organisée sur la base d'un plan d'investissement portant sur 5 ans. Le plan est révisé et reconduit tous les deux ans, en collaboration avec le gouvernement local et les conseils municipaux des communes groenlandaises, de sorte que le budget est toujours adapté à l'importance des investissements pour les 4 ou 5 années suivantes.

Selon le plan d'investissement pour les années 1980 à 1984, plan qui comporte env. 1 000 projets par an, les investissements de l'Etat durant cette période atteindront un total de 2,9 milliards de couronnes, calculé aux prix de janvier 1980. Ce montant comprend la construction, financée au titre des dispositions relatives à l'assistance à la construction de logements et à l'industrie, et les travaux bénéficiant d'une aide du Fonds régional des CE ou de prêts de la Banque Européenne d'investissement. Il comprend de plus les travaux qui sont gérés par l'Organisation Technique du Groenland pour la Landskasse, les communes ou d'autres institutions publiques.

On ne dispose pas d'indications précises sur l'importance des constructions effectuées sans l'aide de l'Etat.

En 1980, les investissements totaux au Groenland (stations météorologiques incluses), ont atteint 760 millions de couronnes contre 650 millions de couronnes en 1979. Si l'on tient compte de la hausse des prix et des salaires, l'importance de l'activité dans le domaine de la construction et des équipements en 1980, est

cependant restée presque la même qu'en 1970.

La région qui reste libre de glaces, c.-à- d. les quatre communes de Frederikshåb, Godthåb, Sukkertoppen et Holsteinsborg, ont pendant un certain nombre d'années monopolisé une part très substantielle de ces investissements. Pour toute la période comprise entre 1961 et 1979, le pourcentage des investissements réalisés dans ces villes représentait plus de 50% de l'ensemble des investissements dans les villes groenlandaises.

Tableau 12.

Travaux de construction et d'équipement en 1980 administrés par GTO et répartis par communes.

| 1980 | mill.kr. | 10 | 20 | 30 | 40 | 50 | 60 | 70 | 80 | 90 | 100 | 110 | 120 | 130 | 140 | 1.000 kr. |
|-----------------|----------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|----------------|
| Nanortalik | | | | | | | | | | | | | | | | 12.200 |
| Julianehåb | | | | | | | | | | | | | | | | 21.800 |
| Narsaq | | | | | | | | | | | | | | | | 10.800 |
| Narsarsuaq | | | | | | | | | | | | | | | | 19.400 |
| Frederikshåb | | | | | | | | | | | | | | | | 11.700 |
| Godthåb | | | | | | | | | | | | | | | | 138.500 |
| Sukkertoppen | | | | | | | | | | | | | | | | 22.900 |
| Holsteinsborg | | | | | | | | | | | | | | | | 56.900 |
| Sdr. Strømfjord | | | | | | | | | | | | | | | | 1.100 |
| Kangatsiaq | | | | | | | | | | | | | | | | 8.100 |
| Egedesminde | | | | | | | | | | | | | | | | 44.300 |
| Christianshåb | | | | | | | | | | | | | | | | 9.300 |
| Jakobshavn | | | | | | | | | | | | | | | | 54.300 |
| Godhavn | | | | | | | | | | | | | | | | 9.000 |
| Umanak | | | | | | | | | | | | | | | | 22.900 |
| Upernavik | | | | | | | | | | | | | | | | 27.400 |
| Thule | | | | | | | | | | | | | | | | 6.500 |
| Angmagssalik | | | | | | | | | | | | | | | | 16.500 |
| Scoresbysund | | | | | | | | | | | | | | | | 17.300 |
| Diverse steder | | | | | | | | | | | | | | | | 30.100 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | 541.000 |

Si l'on analyse l'évolution, la situation apparaît toutefois un peu plus nuancée. C'est surtout jusqu'en 1970 que la plus grande part des investissements a été effectuée dans les quatre villes mentionnées, mais durant les années 70, les investissements ont profité à un plus grand nombre de villes ainsi qu'à des villages. C'est ainsi que la part des investissements effectués dans les villages de 3 % à 10 % pendant la période allant de 1966 à 1979.

Tableau 13.

Travaux de construction et d'équipement administrés par GTO en 1980 - répartis par catégories d'investissements

| 1980 | | 10 | 20 | 30 | 40 | 50 | 60 | 70 | 80 | 90 | 100 | 110 | 120 | 130 | 140 | 1.000 kr. |
|--|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|----------------|
| Industries d'exportation: (équipements industriels) | | | | | | | | | | | | | | | | 6.700 |
| Administration, justice, police | | | | | | | | | | | | | | | | 5.800 |
| Service de santé | | | | | | | | | | | | | | | | 47.400 |
| Affaires ecclésiastiques | | | | | | | | | | | | | | | | 7.100 |
| Enseignement, etc. | | | | | | | | | | | | | | | | 21.000 |
| Logements subventionnés par BS ^(x) | | | | | | | | | | | | | | | | 83.100 |
| Logements subventionnés par l'Etat | | | | | | | | | | | | | | | | 107.500 |
| Camps d'hébergement | | | | | | | | | | | | | | | | 1.800 |
| Equipements techniques communaux | | | | | | | | | | | | | | | | 25.700 |
| Centrales publiques (El, eau, chauff.) | | | | | | | | | | | | | | | | 91.400 |
| Autres activités techniques: (constr. ateliers, chantiers nav., pompiers) | | | | | | | | | | | | | | | | 22.400 |
| Communications et transports (sf. tele) | | | | | | | | | | | | | | | | 50.200 |
| Equipements de télécommunications | | | | | | | | | | | | | | | | 45.800 |
| Approvisionnement (magasins, entrepôts, stockage des hydrocarbures) | | | | | | | | | | | | | | | | 13.900 |
| Institutions sociales, etc. (équipements sportifs, salles de réunions, institutions pr. enfants et vieillards, etc.) | | | | | | | | | | | | | | | | 1.000 |
| Mesures en fav. des économies d'énergie | | | | | | | | | | | | | | | | 10.200 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | 541.000 |

(x) BS: "Bolig Støtte": l'Aide au logement.

En ce qui concerne l'utilisation des investissements, c'est la construction de logements qui, selon la tradition, a bénéficié du montant de loin le plus important. En 1980, il a atteint 191 millions de couronnes, soit 36 % des investissements effectués par GTO. Au cours de la même année, un montant de 91 millions de couronnes a été alloué aux communications (télécommunications comprises) et aux transports, 85 millions de couronnes aux installations électriques et de chauffage ainsi qu'aux adductions d'eau et 47 millions de couronnes aux services de santé.

Les travaux de construction et d'équipement au Groenland sont réalisés principalement par l'Organisation technique du Groenland. C'est le cas des constructions nouvelles destinées aux institutions de l'Etat, d'un grand nombre des bâtiments du gouvernement et des constructions bénéficiant de l'aide au logement. En outre, GTO assure, dans une mesure plus limitée, la construction d'une partie des travaux dépendant directement des communes. Alors que GTO assume la direction de la construction, une part aussi importante que possible du travail de préparation et d'entreprise est confiée à des firmes privées. Les travaux exécutés par GTO elle-même comprennent presque exclusivement l'alimentation en électricité et les télécommunications.

Tableau 14.

Répartition en pourcentage des travaux de construction et d'équipement

| | 1965 | 1970 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------------------|
| Entrepreneurs locaux | 21 | 44 | 52 | 60 | 70 | 62 |
| Entrepreneurs venus de l'extérieur | 57 | 48 | 33 | 24 | 21 | 24 |
| GTO | 22 | 8 | 15 | 16 | 9 | 14 ^{x)} |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

x) Ce chiffre comprend les travaux effectués sur le terrain et sur les routes au titre de la formation professionnelle et des mesures en faveur de l'emploi.

Activités techniques.

GTO, l'Organisation technique du Groenland, est pratiquement la seule à assurer ^{son} assistance technique à la société groenlandaise. C'est ainsi que le réseau des télécommunications,

l'alimentation des villes en électricité et en eau, les centrales thermiques publiques, l'entretien des installations portuaires et le réseau des égouts relèvent de GTO.

Le service des télécommunications

En raison de l'étendue du pays et des difficultés des communications par terre, les télécommunications jouent un rôle très important au Groenland.

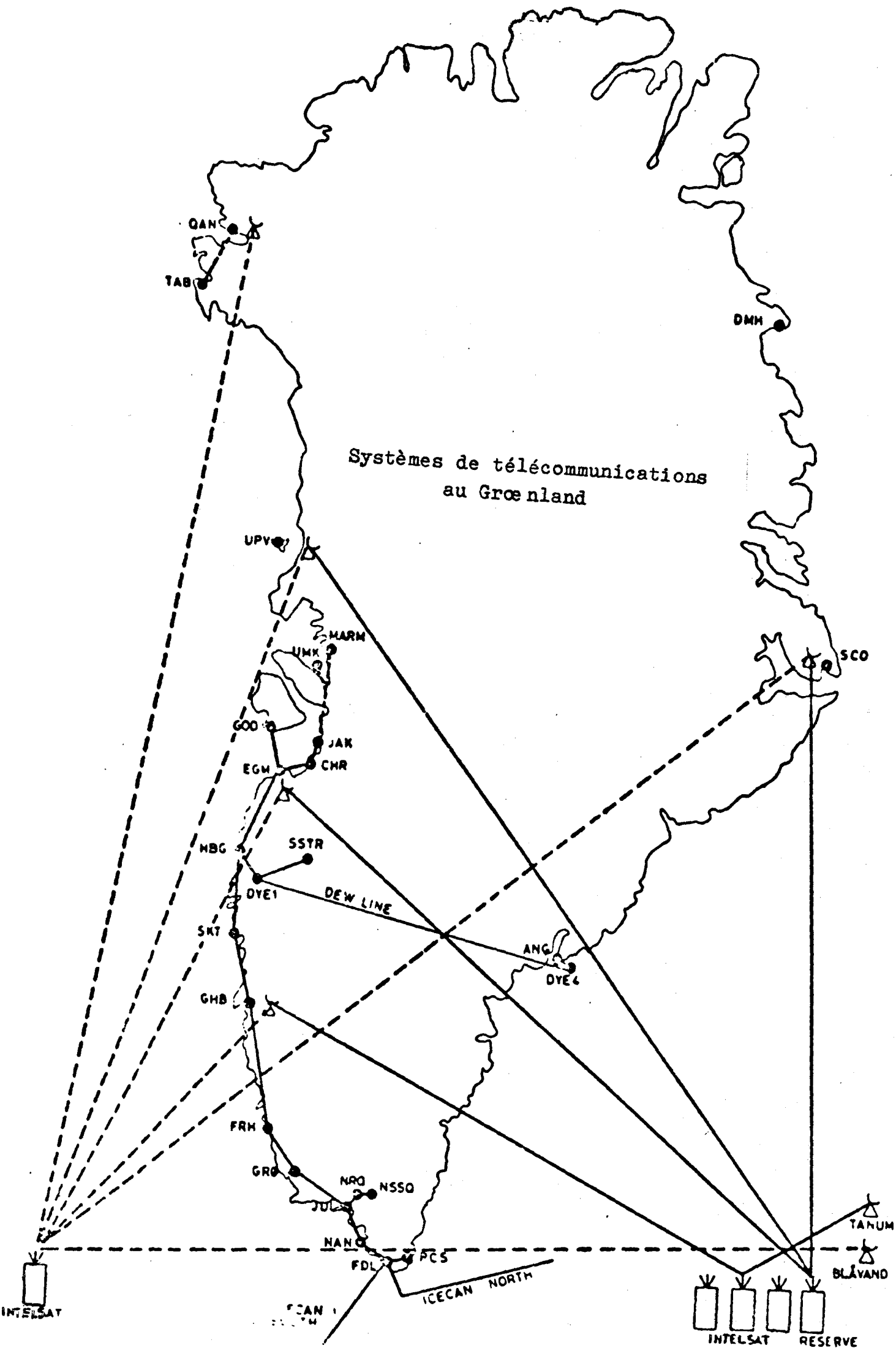
Le service des télécommunications au Groenland est un service unique qui assure toutes les formes de télécommunications: téléphone, télex, télégraphe et liaisons radio avec les navires. Mentionnons en outre le service d'alerte aérienne le service d'observations météorologiques - qui comprend le service des radiosondes -, ainsi que l'exploitation et l'entretien des installations radiophoniques qui diffusent les programmes de Radio Groenland. Enfin, un nouveau service public, le "fac simile", vient d'être lancé par le service des télécommunications et le service des postes groenlandaises à titre expérimental.

Ces services sont assurés par un système de liaisons hertziennes (UHF), d'une longueur totale de 1 500 km.; il relie les villes et quelques villages de la partie méridionale du Groenland occidental, jusqu'à la baie de Disko.

Les régions qui se trouvent en dehors du réseau de liaisons hertziennes sont reliées au réseau de télécommunications par satellite ou par ondes courtes.

Les communications téléphoniques, etc., entre le Groenland et le Danemark passent d'une part par des canaux du câble transatlantique ICECAN, de l'autre par la station satellite terrestre de Godthåb et la station satellite terrestre internordique de Tanum, en Suède.

A la fin de 1980, il y avait en tout au Groenland 22 centraux téléphoniques publics et abonnés
env. 9 500



Production électrique

La fourniture d'électricité au secteur public et au secteur privé est assurée par des centrales d'Etat dans 16 villes. Il existe en outre des installations de production d'électricité dans 28 villages, soit communales

, soit coopératives. Le gouvernement autonome du Groenland a la possibilité d'accorder des subventions, pour l'aménagement de ces installations communales ou coopératives, pouvant atteindre 70 % de leur coût environ.

Enfin, il existe des installations génératrices d'électricité dirigées par l'Etat à proximité par ex. des stations de radio et de télécommunications ainsi que des aéroports et des installations privées dans les régions minières.

En 1980, la production d'électricité des centrales publiques et privées du Groenland s'est élevée en tout à env. 154 millions de kWh.

Alimentation en eau et égouts

Dans les villes, l'alimentation en eau s'effectue en partie par l'intermédiaire de conduites fonctionnant toute l'année, et en partie par des conduites d'été (inutilisables lorsqu'il gèle). Parallèlement à ce système, l'eau est distribuée à l'aide de camions citernes, soit directement aux consommateurs, soit dans des châteaux d'eau où les consommateurs vont la chercher eux-mêmes.

En 1980, la production des usines de traitement de l'eau s'est élevée à 4,9 millions de m³, dont 35 % env. ont été livrés aux industries. Env. 64 000 m³ d'eau ont été distribués par camions-citernes, mais cette forme d'approvisionnement est en baisse par suite du développement des réseaux d'adduction d'eau dans les villes.

Le système de distribution d'eau est toujours en cours de développement dans les villages, sous l'impulsion de mesures permettant au gouvernement autonome d'accorder des subventions pouvant atteindre env. 85 % à l'aménagement d'installations d'alimentation d'eau communales ou coopératives dans les villages.

La gestion des égouts est, depuis le 1^{er} janvier 1980, du ressort du service des eaux et les dépenses de fonctionnement du réseau des égouts sont donc calculées, depuis cette date, dans le prix de l'eau.

Centrales thermiques

En 1980, il existait 14 centrales thermiques publiques au Groenland. Leur production était de 97 200 MWh., dont 5 300 MWh. provenaient des installations de récupération de la chaleur résiduelle des centrales électriques.

Les difficultés d'approvisionnement en énergie ont provoqué une concentration des efforts visant à exploiter la chaleur résiduelle des centrales électriques et plusieurs villes utilisent cette chaleur dans une mesure plus ou moins grande. La nouvelle centrale électrique de Holsteinsborg est la première au Groenland qui soit à la fois électrique et thermique. Le développement du réseau de distribution de chaleur doit se poursuivre durant ces années prochaines puisqu'il existe des projets de construction de centrales électriques et thermiques pour les villes de Jakobshavn, Egedesminde, Sukkertoppen et Julianehåb.

Service de lutte contre l'incendie

Bien que la gestion du corps des pompiers ait été confiée aux administrations communales le 1 janvier 1980, celles-ci collaborent toujours avec la section de lutte contre l'incendie de GTO.

Les corps urbains des sapeurs-pompiers ont effectué, en 1980, 215 sorties en tout pour incendies ou sauvetages; 17 incendies pouvaient être qualifiés d'importants.

La circulation des marchandises

La circulation des marchandises entre le Groenland et le monde extérieur s'effectue principalement par le Danemark au moyen de navires qui sont la propriété de l'Etat ou sont affrétés par ce dernier. Les liaisons directes entre le Groenland et l'étranger concernent les marchandises telles que le pétrole et le sel, qui entrent au Groenland, et les produits de la pêche, qui sortent du Groenland.

Pour le transport maritime, la société commerciale d'Etat (Département commercial du Groenland/KGH) applique le principe d'un taux unique de fret pour toutes les régions, indépendamment des frais réels. C'est une condition nécessaire pour le maintien des prix uniformes des marchandises dans ses magasins partout au Groenland. Etant donné que l'objectif est l'équilibre financier de la navigation atlantique, sauf en ce qui concerne les navires à destination du nord et

de l'est du Groenland - ce principe de taux unique de fret implique que les taux dépassent substantiellement les frais pour les lignes qui desservent les ports libres de glaces.

La KGH a le monopole du transport maritime des marchandises vers le Groenland, mais le Ministère du Groenland peut délivrer des autorisations de transport à d'autres entreprises. C'est ainsi que la société pétrolière du Groenland et quelques autres sociétés ont l'autorisation d'effectuer des transports de marchandises vers le Groenland. La société pétrolière du Groenland a ainsi transporté, en 1979, 208 millions de litres de produits pétroliers au Groenland. Toujours en 1979, ^{env.} 9 000 tonnes de poisson congelé ont été exportées directement du Groenland aux Etats-Unis par des navires appartenant à des compagnies privées.

En 1979, les transports de marchandises entre les villes du Groenland ont atteint 11 900 tonnes de marchandises diverses, non compris le transport du pétrole.

Tableau 15.

Transport de marchandises par navires de la KGH en 1979
(milliers de tonnes)

| | Vers le Groenland | | | à partir du Groenland | | |
|----------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------|-------------------------------|--------------------------|-------|
| | Marchan- dises diverses | Pétrole et charbon | Total | Marchan- dises diverses | Pétrole et charbon | Total |
| Groenland occidental | 120,9 | 5,6 | 126,5 | 41,5 | 10,2 | 51,7 |
| Groenland septentrional | 2,0 | - | 2,0 | 0,1 | - | 0,1 |
| Groenland oriental | 7,4 | 0,5 | 7,9 | 0,9 | - | 0,9 |
| Total en 1980 | 130,3 | 6,1 | 136,4 | 42,5 | 10,2 | 52,7 |

Le transport des marchandises vers les agglomérations isolées du Nord et du Nord-Est du Groenland se fait dans une mesure limitée par voie aérienne.

En 1980, un transport direct de marchandises par la voie aérienne a eu lieu entre Godthåb et Frobisher Bay, au Canada. Il s'agissait de denrées alimentaires fraîches vers le Groenland et de produits de la pêche au départ du Groenland.

Le transport des voyageurs

Le transport des voyageurs entre le Groenland et le Danemark s'effectue principalement par voie aérienne. La Scandinavian Airlines System: SAS, assure les lignes régulières entre Copenhague et Søndre Strømfjord et Copenhague et Keflavik (Islande) - Narssarssuaq.

En 1979, 31 600 passagers environ ont été transportés du Danemark au Groenland et un nombre égal de passagers l'ont été dans le sens inverse.

Le transport des voyageurs à l'intérieur du Groenland s'effectue en partie au moyens des navires de la KGH et en partie avec des hélicoptères ou des avions. Les liaisons aériennes sont assurées par la compagnie groenlandaise Grønlandsfly A/S, qui, au 1er janvier 1981, disposait de 11 hélicoptères et de deux avions DASH-7; ces avions à utiliser sur des pistes extrêmement courtes.

Toutes les villes du Groenland, à l'exception de Thulé et de Scoresbysund, ont un héliport; en outre, des aérodromes au sens propre existent à Mestersvig, dans le nord-est du Groenland, à Kulusuk, près d'Angmagssalik, ainsi que sur la côte occidentale, près de Narssarssuaq, à Godthåb, à Søndre Strømfjord et à la base aérienne de Thulé. Tous ces aéroports sont utilisés pour le transport des passagers sur les lignes intérieures.

Godthåb est la première ville du Groenland qui fut dotée d'un aéroport pour les avions traditionnels, en septembre 1979. Au cours de la première année de fonctionnement de cet aéroport, env. 3 700 décollages et atterrissages y ont eu lieu et env. 17 000 passagers ont été enregistrés à l'arrivée, ainsi qu'un nombre égal de passagers au départ.

L'introduction des avions DASH-7 sur les lignes intérieures pour le transport des passagers a permis des liaisons plus rapides et largement dégagé le trafic par hélicoptères. Les avions DASH-7 sont beaucoup plus rapides que les hélicoptères, tout en étant plus indépendants des conditions atmosphériques, et ils prennent un plus grand nombre de passagers pour chaque vol. Ces avions ont remplacé les hélicoptères sur les lignes Godthåb-Søndre Strømfjord et Godthåb-Narssarssuaq; ils desservent également les lignes régulières entre Søndre Strømfjord et Kulusuk et entre Søndre Strømfjord et Mestersvig.

Une ligne aérienne régulière a été inaugurée entre Godthåb et Frobisher Bay, au Canada, au cours de l'été 1981.

Le nombre des passagers transportés par hélicoptère et par avion en 1979 a atteint 67 000 au Groenland occidental et 3 800 dans le reste du pays.

Le nombre des passagers transportés par bateau en 1979 a atteint 64 000, dont 47 000 passagers pour les bâtiments côtiers qui desservent les lignes reliant une ville à l'autre à l'ouest du pays, et 17 000 passagers pour les petits bateaux locaux.

Autres moyens de transport

A la fin de l'année 1980, il y avait env. 2 500 voitures automobiles au Groenland; la majorité de ces véhicules avaient été importés dans un but professionnel ou économique: c'étaient par ex. des camions et des camionnettes, des ambulances et des voitures de pompiers, des autobus et des taxis.

Il y avait en outre env. 40 motocyclettes.

La police au Groenland

Le Groenland constitue une circonscription de police placée sous la direction d'un commissaire de police résidant à Godthåb; il est divisé en 18 districts de police. Comme au Danemark, la police du Groenland relève du ministère de la justice.

A la fin de 1980, les forces de police au Groenland comptaient un total de 89 hommes, dont 63 étaient nés au Groenland. Cette force comprend en outre 35 agents de réserve engagés à temps partiel; de même, chaque année, pendant les mois d'été, dix agents de police sont envoyés en renfort du Danemark.

A la fin de 1980, 65 gardes communaux et 11 gardes communaux auxiliaires avaient été nommés pour assister les forces de police proprement dites.

Il n'existe pas de véritable administration pénitentiaire au Groenland, étant donné que le droit pénal groenlandais ne connaît pas la notion de peine d'emprisonnement. A Godthåb, à Egedesminde

et à Julianehåb, il existe cependant des établissements pour les condamnés qui peuvent être approximativement qualifiés de prisons ouvertes, et il existe en outre à Holsteinsborg et à Jakobshavn des pensions pour les mineurs condamnés. La prévention des délits dispose de bureaux à Godthåb, Egedesminde et Julianehåb, ainsi que de surveillants locaux dans tout le Groenland.

Le nombre total des délits enregistrés par la police en 1980 a atteint 6 197. Env. 30% de ces affaires n'ont pas pu être élucidées. Plus de la moitié de ces délits sont des vols, les délits de coups et violence, les déprédations, les vols pour usage constituant la majorité des autres délits.

Le service de santé

Le service de santé au Groenland est financé par l'Etat et les prestations du service de santé sont gratuites pour la population à demeure.

Le Groenland est divisé en 16 districts médicaux. Chaque district est dirigé par un médecin de district qui assure la bonne marche des hôpitaux, les consultations, les tournées dans le district, applique les mesures sanitaires préventives, etc. Chaque district possède un hôpital; à Godthåb, tout le personnel médical est affecté au Dronning Ingrid's Hospital, qui fait fonction d'hôpital central pour l'ensemble du Groenland en ce qui concerne la chirurgie, la médecine et la psychiatrie. Le service de médecine générale reçoit en outre les malades incurables.

Les malades qui ont besoin d'examens ou de traitements spéciaux dans des services spécialisés sont transportés soit au Dronning Ingrid's Hospital, soit au Danemark. C'est ainsi qu'env. 65 malades venant du Groenland se trouvaient, le 1^{er} juillet 1980, dans des services hospitaliers divers, au Danemark.

Des spécialistes venant du Danemark et du Dronning Ingrid's hospital font des tournées, durant les mois d'été, dans les villes et les villages où ils donnent des consultations à la population tout en servant de conseillers aux médecins des districts.

Dans plusieurs villages importants, il existe des dispensaires qui sont en mesure de donner des traitements ambulants et peuvent héberger 2 ou 3 malades. Dans les petits villages, la sage-femme ou l'assistante du service de santé servent d'intermédiaire entre la population et le service de santé.

Les médicaments sont soit distribués par les hôpitaux qui les prélèvent sur leurs réserves, soit achetés dans certains magasins qui les délivrent sans ordonnance. Il existe en outre de nombreux dépôts de médicaments courants dans les villages; ils sont gérés par les assistants du service de santé ou par des employés engagés spécialement pour la gestion de ces dépôts.

Le nombre des lits réglementaires dans les hôpitaux groenlandais était de 627 en 1979, dont 182 au Dronning Ingrid's Hospital, soit 13 lits pour 1 000 habitants alors que le chiffre correspondant au Danemark est de 8 pour 1 000 habitants. En 1979, les hôpitaux ont reçu env. 12 000 malades représentant env. 147 000 journées d'hôpital (ce chiffre comprend env. 18 000 journées d'hôpital pour les malades incurables). Le pourcentage moyen d'occupation était de 64,0 %.

Les causes les plus fréquentes de décès au Groenland sont les accidents, qui ont représenté, en 1979, plus d'un quart des décès; viennent ensuite les tumeurs malignes, les maladies cardio-vasculaires et les hémorragies cérébrales.

La tuberculose, autrefois très répandue au Groenland, est en régression puisqu'on n'en a enregistré que 19 cas en 1979.

Des cliniques de soins dentaires, dont les cliniques scolaires de soins dentaires, existent dans toutes les villes du Groenland à l'exception de Thulé et de Scorebysund où les soins dentaires ne sont assurés qu'une partie de l'année.

Au cours de ces années dernières, les maladies dentaires ont progressé à un point tel qu'il a été nécessaire de restructurer l'organisation des soins dentaires, de manière à ce que les soins dentaires puissent être assurés dans une plus large mesure par des assistants groenlandais ayant reçu une formation spéciale.

Tableau 16.

Le service de santé au Groenland

| | 1970 | 1975 | 1978 | 1979 | 1980 ¹⁾ |
|------------------------------------|------|------|------|------|--------------------|
| Nombre de lits | | | | | |
| dont DIH | 672 | 637 | 623 | 627 | 627 |
| Médecins ²⁾ (en service | 204 | 183 | 182 | 182 | 182 |
| toute l'année) dont DIH | | | | | |
| 42 | 42 | 46 | 49 | 50 | 52 |
| 9 | 9 | 10 | 11 | 11 | 11 |
| Dentistes (en service | | | | | |
| toute l'année) | 21 | 20 | 23 | 26 | 24 |
| Infirmières | 111 | 126 | 132 | 133 | 126 |
| dont DIH | 51 | 54 | 57 | 56 | 56 |
| Sage-femmes | 14 | 13 | 13 | 12 | 12 |
| Assistantes accoucheuses | | | | | |
| et assistants du service | 204 | 235 | 235 | 240 | 236 |
| de santé | | | | | |

1) Au 1er janvier

2) A l'exclusion du médecin administrateur général et de son assistant DIH: Dronning Ingrid's Hospital.

L'enseignement au Groenland

L'enseignement est passé aux mains de l'administration du gouvernement autonome le 1er janvier 1980; depuis cette date, ce dernier assume donc la direction des écoles communales, des activités de loisirs, des bibliothèques et de la diffusion de la culture en général. Ces secteurs relèvent de la direction de la culture et de l'éducation du parlement local. L'enseignement relève par ailleurs de l'administration communale, les comités locaux pour la culture et l'enseignement prenant toutes les décisions qui ne relèvent pas des attributions du gouvernement autonome ou d'autres autorités.

Depuis l'introduction d'un nouveau régime, en 1980, l'enseignement primaire comprend un tronc commun obligatoire d'une durée de 9 ans, qui peut être prolongé facultativement par

un cours complémentaire de 2 ans, puis par un autre cours de 2 ans.

L'enseignement de la langue groenlandaise occupe une place dominante dans l'enseignement primaire puisqu'elle constitue la matière principale enseignée et qu'elle est la langue dans laquelle sont enseignées les autres matières durant toute la scolarité. Cependant, le manque d'instituteurs de langue groenlandaise a pour conséquence qu'une grande partie de l'enseignement doit ^{encore} nécessairement se faire en danois.

Tableau 17.

Elèves et professeurs dans l'enseignement primaire au Groenland

| | 1974/75 | 1977/78 | 1978/79 | 1979/80 | 1980/81 |
|--|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <u>I. Elèves</u> | | | | | |
| Jardins d'enfants | | | | | |
| 1ère à 7 ^e classe | 1.140 | 730 | 750 | 695 | 766 |
| dont au Danemark | 10.450 (120) | 9.350 | 8.690 | 8.070 | 7.338 |
| 8 ^e à 10 ^e classe au Dk. | 660 | 570 | 400 | 340 | 278 |
| 8 ^e à 12 ^e classe au Gr. | 1.670 | 2.450 | 3.050 | 3.150 | 3.432 |
| Classes au Gr. et au Dk. | 533 | 184 | - | - | - |
| HF. au Groenland (pour adultes) | - | 38 | 100 | 194 | 153 |
| Examen de fin d'études prim. | 63 | 89 | 104 | 115 | 70 |
| HF. au Danemark (pour adultes) | 25 | 58 | 54 | 40 | 76 |
| Lycée au Danemark | 33 | 54 | 55 | 57 | 50 |
| Total | 14.574 | 13.523 | 13.203 | 12.661 | 12.163 |
| dont au Danemark | 914 | 775 | 613 | 552 | 474 |
| <u>II. Professeurs</u> | | | | | |
| Formés à l'école normale au Dk. | 590 | 384 (32) | 422 (31) | 443 (30) | 450 (37) |
| Formés à l'école normale au Gr. | 90 | 126 (119) | 132 (119) | 152 (134) | 176 (158) |
| Formation spéciale de 2 ans | - | 46 (46) | 65 (65) | 61 (55) | 58 (58) |
| Formation spéciale de 2 ans | 6 | 3 (1) | 3 (-) | 4 (1) | 2 (1) |
| Baccalariés d'enseign. second. etc. | 59 | 68 (44) | 65 (45) | 65 (41) | 59 (42) |
| Formation moniteurs jard. d'enf. | 39 | 38 (35) | 29 (28) | 28 (22) | 25 (22) |
| Catéchistes, etc. | 260 | 330 (245) | 318 (241) | 299 (220) | 306 (261) |
| Sans formation spéciale | 1.044 | 995 (523) | 1034 (529) | 1052 (503) | 1074 (579) |
| Total | | | | | |

Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des enseignants capables d'enseigner en groenlandais.

Dans chacune des 18 communes, il existe une école centrale, mais l'enseignement obligatoire est dispensé par ailleurs dans chaque ville et village. Il y a 23 écoles dans les villes et 69 écoles dans les villages; l'importance de ces dernières varie beaucoup d'une école à l'autre. Les écoles des villes peuvent avoir jusqu'à plusieurs centaines d'élèves alors que les plus petites écoles de villages ont moins de 20 élèves.

La plupart des écoles centrales comportent un internat destiné aux élèves des villages dont l'école ne comprend que certaines classes. En 1980/81, ces internats pouvaient accueillir env. 600 élèves.

Les écoles primaires avaient un total de 12 000 élèves env. en 1980/81.

Les instituteurs de l'enseignement primaire sont formés à l'école normale du Groenland, à Godthåb. En 1980, 43 étudiants y ont terminé leurs études, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes.

Tableau 18.

Réussites au examens pour les élèves groenlandais

| <u>Réussites au Groenland:</u> | 1975 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|--|------|------|-------|-------|-------|
| Exam. de fin d'études primaires (FA), épreuve dans 1 seule matière | - | - | 2 258 | 3 503 | 3 246 |
| Ex. fin d'ét. prim., niveau plus élevé (FUA), épreuves dans plusieurs matières | = | - | - | 917 | 1 010 |
| Examen "Real" x) | 119 | 139 | 171 | - | - |
| Examen préparatoire supérieur (HF) pour adultes. | - | - | - | 23 | 51 |
| <u>Réussites au Danemark:</u> | | | | | |
| FA et FUA | 42 | 36 | 43 | 27 | 59 |
| Realeksamen | 4 | 13 | 4 | - | - |
| HF | 9 | 13 | 20 | 20 | 6 |
| Baccalauréat | 7 | 4 | 13 | 16 | 15 |

x) correspond plus ou moins à l'ancien brevet français (NdlT.)

La formation professionnelle

Le secteur de la formation professionnelle a été pris en mains par le gouvernement autonome du Groenland le 1^{er} janvier 1981, en même temps que celui des subventions aux étudiants et de l'orientation professionnelle.

L'objectif de la formation professionnelle au Groenland étant avant tout de fournir aux jeunes des possibilités de travail dans le secteur économique au Groenland, on essaie autant que possible d'adapter la formation professionnelle aux conditions qui règnent sur le marché du travail au Groenland. Des cours complémentaires doivent cependant suppléer cet enseignement pour que les élèves aient des connaissances théoriques et pratiques utilisables au Danemark. Une grande partie des spécialisations enseignées comportent, grosso modo, l'enseignement des mêmes matières qu'au Danemark. C'est dans le secteur social et celui de la santé que les formations diffèrent le plus.

En 1980, on trouvait les écoles spécialisées suivantes au Groenland:

L'école du fer et des métaux, à Godthåb, assure la formation de base

(EFG). De plus, l'école assure la formation de mécanicien ainsi qu'une série de cours complémentaires.

L'école de la construction et de l'équipement, à Holsteinsborg, assure la formation de base.

Elle assure aussi des cours pour la formation d'ouvriers spécialisés ainsi que l'enseignement théorique des apprentis en stage dans la branche de la construction et de l'équipement.

L'école de commerce du Groenland, à Godthåb, assure la formation de base (EFG) dans les domaines du secrétariat et du commerce. Ses cours complémentaires assurent la formation d'interprètes, de comptables, etc.

L'école ne peut encore accueillir que les élèves des classes préparatoires domiciliés à Godthåb. Les autres élèves du niveau EFG venant des autres régions du Groenland sont envoyés à l'école de commerce d'Ikast, au Danemark, dont l'internat est réservé aux élèves groenlandais.

L'école de la navigation, à Godthåb, assure la formation de navigateur et de patron-pêcheur.

L'école professionnelle de la pêche assure la formation professionnelle dans le domaine de la pêche.

Un bateau-école de location est attaché aux formations maritimes.

L'école socio-pédagogique de Godthåb assure la formation théorique des assistants des divers établissements sociaux, des éducateurs de jardins d'enfants, des animateurs de clubs, des assistants sociaux et des socio-pédagogues.

Le centre d'enseignement de Godthåb organise des séries de cours de courte durée dans des domaines qui ne relèvent pas des écoles spécialisées: par ex. des cours de nettoyage, de conduite automobile pour les chauffeurs de poids lourds/de camions, des cours pour les commerçants et les industriels.

L'école ménagère, de Julianehåb, est dirigée en collaboration avec les écoles primaires; elle forme du personnel de cuisine et de blanchisserie.

L'école des auxiliaires sanitaires de Godthåb assure la formation théorique des auxiliaires sanitaires. L'école relève du service de santé et a été construite près du Dronning Ingrid's Hospital.

L'école des télécommunications de Julianehåb assure la formation théorique du personnel des télécommunications et de la radio recruté par GTO, dont relève l'école.

Le bureau de la planification de l'inspection de la formation professionnelle offre en outre divers cours organisés, le cas échéant, en collaboration avec certains organismes, syndicats, etc. Il organise et administre enfin des formations typiquement groenlandaises dans le domaine de l'élevage des moutons, de la chasse et de la pêche et de l'artisanat, etc.

L'Ecole Normale du Groenland de Godthåb, fondée en 1847, doit aussi être mentionnée parmi les écoles professionnelles spécialisées énumérées ci-dessus. Elle assure la formation des instituteurs des écoles primaires et prépare également les élèves à l'examen supérieur préparatoire (HF).

En raison de la faible capacité des écoles professionnelles au Groenland, dans certaines branches, de nombreux Groenlandais sont obligés soit de faire entièrement leurs études au Danemark, soit de les y terminer.

Cette nécessité a entraîné, au cours des années, de nombreux problèmes pour les élèves, notamment des difficultés d'adaptation, aussi bien durant leur séjour au Danemark que plus tard, à leur retour au Groenland. C'est pourquoi des efforts particuliers sont faits, depuis quelques années, pour augmenter la capacité des écoles professionnelles au Groenland.

Au début de 1980, un peu moins de 1 400 Groenlandais suivaient des cours de formation professionnelle d'une durée supérieure à un an, dont 338 au Danemark. Un peu moins de 600 de ces élèves étaient des femmes, dont 142 se trouvaient au Danemark.

Tableau 19.

Etudiants groenlandais - études de longue durée

| | Etudes terminées | | | | | Etudes en cours le 1er janvier 1980 | | |
|---|------------------|------|------|------|------|--|-------|-------|
| | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | Au Groenl. | Au Dk | Total |
| Etudes universitaires ou assimilées | 1 | 0 | 2 | 3 | 1 | 0 | 32 | 32 |
| Ecole normale d'inst. | 13 | 20 | 24 | 22 | 29 | 121 | 6 | 127 |
| Formation d'assist. péd. sociaux et sanitaires | 96 | 95 | 86 | 111 | 97 | 173 | 30 | 203 |
| Formations techniques | 9 | 4 | 8 | 8 | 9 | 0 | 45 | 45 |
| Etudes de navigation | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Apprentissages et EFG | 183 | 183 | 196 | 189 | 175 | 660 | 195 | 855 |
| dont: | | | | | | | | |
| sect. construction et équipement | 24 | 26 | 19 | 20 | 26 | 154 | 20 | 174 |
| Commerce et secrétariat | 92 | 63 | 105 | 95 | 86 | 270 | 31 | 301 |
| Fer et métaux | 48 | 72 | 52 | 54 | 47 | 218 | 49 | 267 |
| Autres branches | 19 | 22 | 20 | 20 | 16 | 18 | 95 | 113 |
| autres formations prof. | 29 | 18 | 28 | 20 | 32 | 90 | 29 | 119 |
| Total | 332 | 320 | 345 | 353 | 343 | 1.044 | 338 | 1.382 |

L'enseignement post-scolaire et la culture

L'administration de ces secteurs a été entièrement remise entre les mains du gouvernement autonome le 1^{er} janvier 1981. Le transfert des compétences dans le domaine de la Radio et de la Télévision, des activités de loisirs et des bibliothèques, avait déjà eu lieu le 1^{er} janvier 1980, suivi, l'année d'après, par celui des Musées et des écoles supérieures populaires.

Une direction de la Culture et de l'enseignement a été créée pour remplir la mission ainsi confiée au gouvernement autonome. Elle assume la direction permanente des travaux relatifs à l'école primaire, aux activités de loisirs, aux bibliothèques, à l'enseignement post-scolaire et à la culture; il existe dans les communes divers comités et commissions qui veillent à la bonne exécution des programmes de l'enseignement et de la culture.

L'enseignement parascolaire s'adresse aux adultes de plus de 19 ans; outre l'enseignement parascolaire ordinaire, il offre aussi une série de conférences, de cercles d'études, de cours spécialisés et professionnels.

L'enseignement parascolaire et les autres activités de loisirs qui s'adressent aux enfants et aux jeunes sont assurés par l'école primaire.

L'école supérieure populaire Knud Rasmussen, à Holsteinsborg, et l'école des ouvriers, à Julianehåb, qui peuvent accueillir respectivement 60 et 28 élèves, fonctionnent comme des écoles supérieures populaires proprement dites, mais leurs locaux servent aussi de cadre à des conférences, à des cours divers, etc.

Radio Groenland est une institution indépendante sous la présidence du membre du gouvernement conseiller aux affaires de l'enseignement et de la culture. Les émissions sont aussi bien en danois qu'en groenlandais. Env. 65% des émissions parlées sont en groenlandais. Une partie des émissions de radio provient de Radio Danemark, l'autre est produite par Radio Groenland. Radio Groenland dispose de studios régionaux dans deux villes du Groenland occidental et d'une rédaction à Copenhague.

En 1980, la liaison par satellite Inuksat a été mise en service, permettant ainsi aux districts lointains du Groenland septentrional et oriental de recevoir des programmes radiophoniques d'une haute qualité technique.

Il existe au Groenland 22 associations de téléspectateurs; ces associations sont privées et comptent env. 8 000 membres. Les émissions se composent principalement de programmes télévisés danois enregistrés au Danemark sur vidéocassettes.

Toutefois, à partir de 1982, on prévoit d'introduire graduellement des programmes de télévision en direct au Groenland. Radio Groenland sera responsable de ces émissions, qui seront transmises par le canal du réseau radiophonique, puis par les câbles de télévision locaux.

Les Musées, au Groenland, ont pour objectif d'assurer la protection du patrimoine culturel du Groenland en recensant, en collectionnant, en conservant et en recherchant les vestiges qui peuvent illustrer le développement de la civilisation groenlandaise. Le Musée national du Groenland, institution qui relève du gouvernement local, joue le rôle de musée principal du Groenland. Il existe d'autre part des musées régionaux ayant droit à une subvention de l'Etat à Julianehåb et à Jakobshavn.

La presse écrite, au Groenland, comprend l'hebdomadaire Atuagagdliutit ou Grønlandsposten, qui couvre tout le pays et qui est imprimé à Godthåb, ainsi que de nombreux journaux locaux qui, la plupart du temps, sont photocopiés. Tous ces journaux sont bilingues.

Deux journaux paraissent en outre dans tout le pays: le "Siumut" et l'"Atassut". Ils sont publiés par les partis politiques du même nom.

Le système des bibliothèques groenlandais comprend 17 bibliothèques communales ainsi que la bibliothèque nationale, qui sont dirigées par le gouvernement local. La bibliothèque nationale, qui joue également le rôle de bibliothèque communale pour la commune de Godthåb, a pour mission d'assister les autres bibliothèques du Groenland par son service de prêt de livres et par son assistance sur le plan technique. D'autre part, la bibliothèque nationale acquiert des ouvrages en langue groenlandaise, qu'elle distribue gratuitement à toutes les bibliothèques communales.

La bibliothèque nationale rassemble en outre les éléments d'une collection consacrée au Groenland qui comprend tous les livres, journaux, etc., publiés au Grønland, ainsi que des manuscrits d'auteurs groenlandais. Enfin, la bibliothèque nationale réunit également une bibliothèque scientifique.

composée d'ouvrages consacrés à des sujets importants pour la société groenlandaise.

Le service des bibliothèques communales comprend une bibliothèque principale dans chaque ville, complétée généralement par un certain nombre de bibliothèques dans les villages. Ces dernières sont au nombre de 55 en tout au Groenland.

En 1979, le nombre des prêts de livres a atteint environ 385 000.

Les Editions Groenlandaises, à Godthåb, publient des ouvrages surtout en langue groenlandaise. En 1980, elles ont publié 16 livres nouveaux en Groenlandais, oeuvres d'écrivains groenlandais, ainsi qu'env. 30 autres ouvrages comprenant des traductions de livres pour les enfants et la jeunesse et de livres spécialisés.

L'Imprimerie du Groenland méridional, administrée par le gouvernement autonome, assure l'impression du journal Atuagagdliutit, ou Grønlandsposten, et celle des livres publiés par les Editions Groenlandaises. L'imprimerie exécute également les commandes des institutions publiques et des particuliers.

Le cinéma, au Groenland, relève de la direction de l'enseignement et des affaires culturelles du Gouvernement autonome. Il existe env. 90 salles de projection fixes au Groenland, ainsi que 25 clubs de cinéphiles env. Toute la population a pratiquement la possibilité de voir des films dans l'agglomération où elle habite.

La fédération sportive du Groenland rassemble les associations et les clubs sportifs de tout le pays. La Fédération sportive du Groenland organise chaque année des rencontres, des tournois, des stages sportifs pour les enfants et des cours divers.

Durant ces années dernières, elle a développé les contacts avec les fédérations sportives des pays étrangers, mais les prix élevés des voyages rendent problématique la participation de la Fédération sportive du Groenland à des rencontres à l'étranger.

Chapitre 3

Initiatives en matière de développement

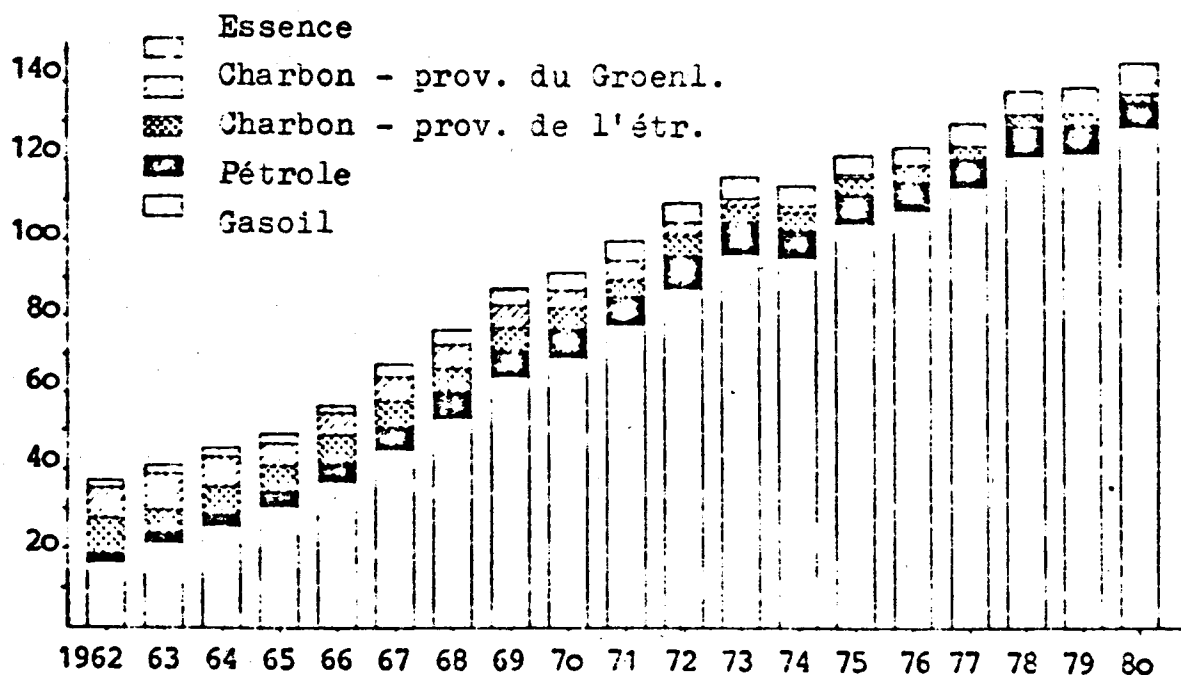
Le plan d'investissements pour le Groenland comporte notamment une série de projets qui jouent un rôle spécialement important pour le développement du Groenland.

L'approvisionnement en énergie.

98 % des besoins du Groenland en énergie sont couverts Aujourd'hui par les importations de pétrole, qui doit remplir certaines conditions spéciales du fait qu'il sera utilisé dans un climat arctique. Le Groenland dépend donc au plus haut point des arrivages de pétrole et l'augmentation des prix du pétrole pèse lourdement sur l'économie groenlandaise.

Tableau 20.

Consommation d'énergie du Groenland en tonnes d'équivalents-pétrole
(TOE : tonnes d'équivalents-pétrole)



En 1979, la consommation totale d'énergie a atteint 138 000 tonnes d'équivalent-pétrole (toe), soit 2,9 toe par habitant. A titre de comparaison, la consommation par habitant au Danemark a été de 3,8 toe. Durant la période allant de 1960 à 1979, la consommation du pétrole au Groenland a quintuplé dans son ensemble et la consommation par habitant a augmenté de deux fois 1/2.

Les pronostics établis au sujet de la consommation future d'énergie montrent que la consommation (à l'exclusion de la consommation de l'énergie destinée aux moyens de transport), devrait augmenter de 50 % , passant d'env. 740 GWh à env. 1 080 GWh. En ce qui concerne les villes, ces chiffres tiennent compte d'une économie de 20 %, réalisée grâce à diverses mesures d'économie d'énergie, alors que pour les villages on a tenu compte d'un accroissement des besoins par rapport à la faible consommation des villages à l'heure actuelle.

La vulnérabilité du pays en cas de pénurie de combustible devrait pouvoir être réduite par une diversification des méthodes de production et des combustibles utilisés. Les distances énormes qui séparent les agglomérations au Groenland rendent indispensable que chaque région reste indépendante des autres sur le plan de l'approvisionnement, ce qui veut dire que la sécurité du fonctionnement des installations et le stockage de quantités adéquates de réserves de combustibles sont essentielles à l'approvisionnement du Groenland en énergie.

Les calculs montrent que, dans plusieurs cas, il sera avantageux d'exploiter les ressources hydrauliques qui existent à proximité de nombreuses villes.

Aux endroits où une exploitation adéquate de l'énergie hydraulique n'est pas possible, la conversion à la vapeur, avec le charbon pour combustible, sera parfois la meilleure solution pour l'alimentation de centrales à la fois électriques et thermique. Cette solution a, en outre, l'avantage de se baser, à longue échéance, sur la perspective de l'emploi du charbon groenlandais comme combustible.

Poutefois, pour certaines petites villes il n'existe aucune solution de remplacement de la production actuelle d'électricité par générateur diesel. Cependant, dans ce cas, il reste la faculté d'exploiter la chaleur contenue dans les gaz d'échappement et dans les eaux de refroidissement de ces installations.

A longue échéance, il sera aussi possible d'envisager l'exploitation de la force des vents, au Groenland.

La conversion de l'approvisionnement en énergie va entraîner, jusqu'en l'an 2 000, des transformations profondes du système de la production de l'électricité et du chauffage au Groenland. Cette conversion exigera un effort considérable sur le plan technique. De plus, le système de production d'énergie deviendra graduellement beaucoup plus compliqué qu'il ne l'est actuellement au niveau du fonctionnement et il ne serait ni opportun, ni possible, de laisser aux diverses communes le soin de former les experts indispensables à la réalisation de ces projets.

A longue échéance, on peut éventuellement envisager que la gestion des installations génératrices d'électricité et des centrales thermiques des villes soit confiée à une Compagnie énergétique, créée en commun par les communes, le gouvernement autonome et, le cas échéant, l'Etat. Cela permettrait de garantir que les projets de développement et de restructuration du système de production seront réalisés de la manière la plus adéquate sur les plans technique et économique, du point de vue de l'intérêt de la société.

On considère qu'il est réaliste d'admettre que près de 50 % des besoins en énergie du Groenland, en l'an 2 000, seront couverts par l'énergie hydraulique, alors que près de 30 % des approvisionnements en énergie proviendront du charbon. A ce moment-là, par conséquent, le pétrole n'aurait plus à couvrir que 20 à 25 % des besoins en énergie.

On prévoit qu'en l'an 2 000 les économies d'énergie et la conversion des approvisionnements en énergie permettront de réduire la consommation d'hydrocarbures (qui était de 143 000 tonnes en 1980) d'environ 140 000 tonnes, dont 35 000 tonnes de pétrole sont représentées par les seules économies d'énergie.

Les investissements nécessaires sont évalués à environ 2,7 milliards de couronnes durant les 20 années prochaines, dont 2,6 milliards de couronnes seront consacrées exclusivement à la conversion du système d'approvisionnement en énergie. Les économies en devises réalisées sur l'achat des combustibles en l'an 2 000 sont évaluées à un montant situé entre 310 et 390 millions de couronnes par an, aux prix de 1979, sous réserve que le prix du pétrole augmente de 2 1/2 et le prix du charbon de 2 % par an, en moyenne, en prix constants.

Aéroports

La constante augmentation des coûts de la navigation côtière et du transport intérieur par hélicoptère, ainsi que l'accroissement du nombre des voyageurs, ont rendu nécessaire le passage aux avions traditionnels dans toute la mesure du possible.

Les avions choisis sont du type STOL (Short take-off and landing), qui décollent et atterrissent sur des pistes relativement courtes.

Après la mise en service, en automne 1979, de l'aéroport de Godthåb, premier aéroport qui soit en mesure de recevoir les avions traditionnels, des travaux ont commencé près de Jakobshavn en vue de la construction d'un aéroport analogue dont on pense qu'il sera achevé en 1984. En outre, il est prévu de construire des pistes d'atterrissage dans plusieurs autres villes du Groenland occidental.

Au fur et à mesure que les hélicoptères seront remplacés par des avions traditionnels, le transport des passagers le long des côtes pourra être réduit.

La restructuration des transports intérieurs au Groenland s'accompagne d'un agrandissement et d'une modernisation importants de l'aéroport de Narssarsuaq. Cet aéroport, où peuvent atterrir des avions de la taille des Boeings 727 et qui jouit d'une situation centrale par rapport aux villes du Groenland méridional, est maintenant ouvert toute l'année. L'aéroport de Narssarsuaq possède en outre l'avantage particulier d'être situé dans un site superbe et intéressant du point de vue archéologique, qui attire de nombreux touristes amateurs de marche à pied, des pêcheurs et des amateurs d'histoire.

Cependant, la porte d'entrée principale du Groenland continuera d'être Søndre Strømfjord, qui vient de bénéficier d'agrandissements et d'améliorations pour être en mesure de faire face aux besoins du trafic de transit entre les avions venant du Danemark et les nouveaux avions des lignes intérieures desservant actuellement Godthåb - et qui desserviront, dans un avenir proche, d'autres villes de la côte.

Stockage des hydrocarbures

En raison des difficultés de navigation, les installations de stockage des hydrocarbures doivent, dans les villes groenlandaises, avoir une capacité extraordinairement importante par rapport à la consommation annuelle des villes. Pendant la saison d'hiver, au cours de laquelle la consommation de pétrole est la plus forte, de nombreux ports sont fermés par les glaces ce qui empêche des achats d'approvisionnement à des conditions économiques éventuellement plus rentables.

Quels que soient les projets de conversion à d'autres sources d'énergie au Groenland, on aura encore longtemps besoin d'agrandissements occasionnels des installations de stockage dans les villes. Dans les villages, ce besoin se fera d'ailleurs toujours sentir puisque l'on y créera des petites centrales électriques et des usines de production d'énergie.

Entrepôts

L'objectif à long terme en matière d'approvisionnement au Groenland est la liquidation des magasins gérés par l'Etat dans les villes au profit des coopératives et des magasins privés. Par conséquent, les investissements publics se concentreront, à l'avenir, sur la construction d'entrepôts et de halls d'expédition, car l'Etat est tenu d'assurer, par l'intermédiaire du Département commercial du Groenland, l'approvisionnement du Groenland en produits de consommation, équipement industriel, etc.

Ports et installations portuaires

L'agrandissement des ports groenlandais et la construction des quais - maintenant que la plupart des villes ont été dotées de quais à fort tirant d'eau -, peuvent être considérés comme terminés. Les nouveaux plans visent à équiper les ports des surfaces de dégagement et des équipements nécessaires pour assurer le passage au transport futur des marchandises par conteneurs.

Les travaux d'amélioration des quais qui sont en cours dans les ports de pêche industriels et dans les grands villages se poursuivent.

Télécommunications

Au cours de ces dernières années, les systèmes de télécommunications au Groenland ont été modernisés d'une manière si radicale qu'ils sont maintenant, dans leur ensemble, à la hauteur des systèmes de télécommunications européens. Ces améliorations ont été réalisées par l'établissement d'un système de liaisons radiophoniques UHF au Groenland occidental, système auquel les télécommunications du Groenland septentrional et oriental sont reliées par satellite. Les télécommunications entre le Groenland (Godthåb) et le Danemark sont, elles aussi, sur le point d'être converties au système de liaisons par satellite.

Un certain nombre de villages ne possèdent pas encore de liaisons téléphoniques directes, mais au cours des 5 à 10 années prochaines, il est prévu de créer des canaux reliés au système de liaisons UHF, de manière à ce que les populations de ces villages soient aussi reliées téléphoniquement avec les autres régions du Groenland.

De plus, on envisage de développer considérablement le service de location d'appareils de télécommunications; des machines de reproduction en "fac-simile" et des émetteurs de programmes radiophoniques et télévisés seront mis au service de la Poste du Groenland, de la Radio Groenlandaise et du public en général. L'installation d'émetteurs MF destinés à suppléer les émetteurs en ondes moyennes existant dans les villes groenlandaises permettront graduellement une écoute satisfaisante de Radio Groenland dans la plus grande partie du pays. Un autre objectif poursuivi est l'utilisation du canal de réserve du **reseau radio** pour la transmission de programmes télévisés, à partir des studios de Godthåb, aux réseaux de télévision par câbles des autres villes du Groenland. On pense que ces réseaux seront, plus tard, remplacés par des émetteurs de télévision. Ce système pourrait acquérir une grande importance dans le domaine de l'enseignement: il permettrait de rendre l'enseignement plus efficace en exploitant plus largement les qualifications des enseignants dans des matières particulières.

Plusieurs institutions publiques, au Groenland, ont des projets déjà très avancés concernant l'achat d'ordinateurs. Le service des télécommunications du Groenland envisage donc, au cours de ces années prochaines, d'accroître sa capacité dans ce domaine, d'une part pour pouvoir assurer l'entretien nécessaire des machines, d'autre

part pour préparer l'introduction de services publics basés sur l'utilisation des ordinateurs. Des essais seront également entrepris et des normes fixées pour la transmission des données, en vue de la réalisation d'un véritable réseau de transmission des données au Groenland.

La rationalisation des services radio de sécurité, côtiers et aériens, notamment celle du service de sécurité pour la navigation maritime et aérienne se poursuit; on souhaite en outre établir un certain nombre de stations côtières VHF télécommandée de manière à desservir les régions qui ne sont pas encore en mesure de recevoir les émissions des stations existantes.

Les frais totaux entraînés par ces nouvelles installations seront de 61,8 millions de couronnes pour la période allant jusqu'en 1985; ils se répartiront comme suit: 26,5 millions de couronnes en 1982, 15,3 millions de couronnes en 1983 et 20,0 millions de couronnes en 1984.

La politique du logement au Groenland

La situation du logement au Groenland s'est considérablement améliorée, surtout durant les années 60. Pendant les années 70, étant donné la situation économique, il n'a pas été possible de maintenir un rythme de construction de logements suffisant pour couvrir des besoins rapidement croissants du fait que les jeunes nés pendant les années 1950 et 1960, pendant lesquelles le taux de natalité fut très élevé, commencent à chercher un logement individuel.

Si l'on part du principe que tous les couples mariés, ainsi que plus de la moitié des célibataires âgés de plus de 20 ans, doivent avoir leur propre logement, il manquait environ 1 600 logements au Groenland en 1980.

Le nombre des Groenlandais âgés de plus de 20 ans progressera fortement jusqu'aux années 1990, ce qui entraînera des besoins estimés à 400 logements par an durant les années 1980. Il faut ajouter à ce chiffre les logements nécessaires au remplacement de ceux qui sont éliminés par les travaux d'assainissement, ainsi que les logements qui doivent pallier la pénurie existant actuellement.

Si l'on considère le rythme actuel de la construction de logements, la pénurie ne sera pas réduite avant le début des années 1990. A ce moment-là, l'accroissement des besoins dans ce domaine sera inférieur de moitié à celui des années 1980, en raison de la baisse brutale du taux de natalité vers 1970.

La pénurie de logements frappe surtout les jeunes, mais les générations des parents en souffrent naturellement aussi, car ceux-ci doivent souvent partager de petits appartements de deux ou trois pièces avec leurs enfants adultes et adolescents et, dans de nombreux cas, aussi avec leurs petits-enfants.

Au début de 1981, il y avait près de 13 600 logements au Groenland. La moitié de ces logements est la propriété de l'Etat, le reste est composé de logements privés ou communaux qui, presque tous, sont financés entièrement ou en partie par l'Etat au moyen de prêts et de subventions. La moitié des logements de l'Etat sont des logements de fonction.

Comme un peu plus de 6 500 des logements, au Groenland, ont été construits après 1965 et que seulement 10 % ont été construits avant 1953, la majorité des logements doivent être considérés comme relativement récents.

Il est nécessaire d'accorder d'importantes subventions au secteur du logement pour assurer un logement convenable, car les prix au m² sont environ 2 fois plus élevés au Groenland qu'au Danemark et le niveau des revenus y est bas. La dépense annuelle pour un logement dans une maison individuelle neuve, ordinaire, de 75 m², serait d'env. 100 000 couronnes, si la maison était financée aux prix du marché; cette somme dépasse les revenus totaux d'une famille groenlandaise moyenne, comme on peut le voir en se reportant au chapitre concernant les revenus au Groenland.

Les subventions accordées pour réduire les coûts du logement le sont sous forme de prêts à taux ^{d'intérêts} réduit d'une part, et d'autre part par le biais d'un système compliqué de subventions générales et individuelles. La plupart des logements occupés par leur propriétaire au Groenland sont financés totalement par ce système d'aide au logement et d'importantes subventions en réduisent les coûts. En compensation, le propriétaire est soumis à une série de restrictions en matière de jouissance, qui ont pour effet qu'il ne dispose pas de la pleine propriété de son logement. Cette situation se traduit notamment par le partage du bénéfice entre le bénéficiaire du prêt et l'Etat, en cas de vente.

Les communes groenlandaises sont, elles aussi, bénéficiaires de ce régime d'aide au logement. L'Etat accorde une subvention

versée au comptant correspondant à 40 % des frais de construction des logements locatifs, sous réserve que les communes couvrent elles-mêmes les 60 % restants. Cette forme de financement est très utilisée: la preuve en est que 20,6 millions de couronnes ont été réservées pour la subvention d'Etat, dont dépend ce régime, dans la loi de finances de 1981. A dater du 1er janvier 1982, le cadre de ce régime sera élargi, de sorte que la subvention d'Etat à la construction couvre 60 % des frais de construction.

L'élevage du mouton au Groenland

L'élevage du mouton n'est pratiqué, au Groenland, que dans les 3 communes situées le plus au sud du pays: Nanortalik, Julianehåb et Narssaq. Une centaine à peine d'éleveurs indépendants vivent dans cette région, les deux tiers ayant l'élevage du mouton pour activité principale. Cependant, si l'on inclut également les aides et les membres de la famille des éleveurs, le nombre des personnes qui dépendent de cette activité, sur le plan économique, atteint env. 500.

En été, la végétation offre à ces éleveurs des pâturages abondants et il existe, dans ces régions, de larges espaces cultivables, d'un seul tenant, qui ne sont pas encore exploités.

L'ensemble du cheptel ovin comptait, à la fin de 1980, env. 23 000 brebis.

Bien que le climat soit ordinairement relativement clément au Groenland méridional, certains hivers sont particulièrement rigoureux et l'élevage du mouton en souffre; en effet, le cheptel s'en trouve chaque fois considérablement réduit, ce qui fait reculer les progrès accomplis dans ce domaine. Les ravages causés par ces hivers catastrophiques ne peuvent être enrayerés que par la construction d'étables suffisamment grandes ainsi que par des réserves de fourrage d'hiver en quantité suffisante.

Dans le but de promouvoir le développement de l'élevage du mouton dans la partie méridionale du Groenland, le règlement du Conseil no 1821/80 du 24 juin 1980, a donné force de loi à l'élaboration d'un programme de développement qui peut être considéré comme une mesure parallèle à celle que prévoyait l'article 6 du règlement du Conseil n° 729/70, du 21 avril 1970, concernant le financement de la politique agricole commune. Ce programme de développement a été élaboré et il est prévu

qu'il sera réalisé au cours d'une période de dix années qui a commencé, en 1981, par un travail de planification détaillé. Les dépenses totales, au cours de cette période, sont évaluées à 121 millions de couronnes.

Ce programme de développement comprend notamment la mise en valeur de nouveaux pâturages, la réalisation d'une infrastructure d'élevage, la construction d'étables et de bâtiments divers, l'achat d'outils et de matériel, ainsi que l'accroissement de la capacité des abattoirs et l'amélioration du service des conseillers spécialisés.

Le premier objectif poursuivi est la création d'environ 50 nouveaux centres d'élevage, qui favoriseraient la progression de l'élevage en général, ainsi que l'amélioration des conditions d'élevage des troupeaux existants, c'est-à-dire des investissements visant à prévenir les conséquences des hivers extraordinairement rigoureux.

En ce qui concerne la vente des produits de l'élevage du mouton, l'objectif principal du programme est de couvrir les besoins des consommateurs du marché intérieur en viande d'agneau et en laine.

Un centre agricole, dont le statut est celui d'une institution indépendante, a été créé pour assurer la formation des éleveurs de moutons, l'expérimentation dans le domaine des cultures, etc.

L'abattage des moutons et des agneaux a lieu principalement à l'usine de KGH, à Narssaq, où un peu moins de 15 000 têtes ont été livrées à l'abattage en 1980. Un certain nombre de moutons et d'agneaux sont également abattus chez les éleveurs. Leur nombre est évalué à 3 à 4 000.

Aide à l'économie

Pour promouvoir l'efficacité de l'industrie et du commerce au Groenland et leur compétitivité, l'Etat peut octroyer des aides aux entreprises, en vertu d'une loi du 20 février 1969. Cette aide est octroyée lorsque les implantations d'entreprises sont favorables à la vie économique et adaptées aux autres mesures en faveur du développement que le secteur public a mises en oeuvre ou envisage de mettre en oeuvre.

L'octroi de ces aides est décidé par la Commission des aides à l'économie, qui a son siège à Godthåb. Elle est présidée

par le "médiateur" et comprend deux membres désignés par l'Assemblée du Groenland.

Selon les règles de ce régime d'aides de l'Etat, celui-ci peut, en fonction de différents critères, accorder des prêts avantageux de longue durée, entre autres pour l'achat de bateaux pour la chasse et la pêche, pour la construction, l'acquisition et l'agrandissement d'installations destinées à la production de produits pour l'exportation et pour la construction, l'acquisition et l'agrandissement des bâtiments nécessaires à l'élevage.

L'Etat peut également accorder sa garantie pour des emprunts contractés auprès d'établissements privés de crédit et il peut, dans certains cas, accorder des subventions ou des prêts sans intérêt et avec franchise.

Le 8 juin 1977, le régime des subventions à l'économie a été modifié dans le but d'améliorer les conditions de développement d'une activité économique privée diversifiée au Groenland. Cet effort porte tout particulièrement sur un élargissement des possibilités de subvention d'autres activités que celles qui sont liées à l'exportation; on parvient à ce résultat en autorisant l'octroi de prêts sans intérêt aux entreprises

de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Enfin, un régime de bonification des taux d'intérêt pour les prêts à garantir par l'Etat contractés dans les établissements financiers privés est récemment entré en vigueur.

Le nombre des nouveaux prêts accordés par la Commission des aides à l'économie a baissé depuis 1978. En 1980, un total de 29,4 millions de couronnes a été versé dans le cadre des prêts et des subventions, contre 37,7 millions de couronnes en 1979. Par contre, la garantie pour les emprunts contractés auprès des établissements privés de crédit a considérablement augmenté, passant d'un montant global de 80 millions de couronnes en 1979 à 142 millions de couronnes en 1980. Toutefois, ces crédits n'ont pas été entièrement utilisés.

La plus grande partie des crédits gérés par la Commission des aides à l'économie est consacrée aux activités de la pêche et de la chasse.

A la fin de 1980, le total des montants restant pour des prêts dans le cadre de l'aide à l'économie atteignait env. 160 millions de couronnes, alors que la garantie de l'Etat s'élevait à env. 137 millions de couronnes.

Il est prévu que la gestion du régime d'aide aux

activités économiques sera transféré au gouvernement autonome au plus tard au 1er janvier 1984.

Subvention en faveur de l'équipement des villages

Aux termes du premier statut de l'Assemblée, en date du 24 octobre 1979, le Gouvernement autonome du Groenland peut accorder une subvention aux communes et aux sociétés coopératives pour la construction, dans les villages groenlandais, de systèmes de distribution d'électricité, de systèmes d'alimentation en eau et d'équipements nécessaires à la production.

La subvention allouée pour la construction de ces équipements communaux peut couvrir jusqu'à 70 % des dépenses engagées pour la mise en place d'un système de distribution d'électricité et jusqu'à 85 % des dépenses engagées pour la mise en place d'un réseau d'alimentation en eau.

La subvention allouée aux sociétés coopératives pour la construction d'équipements dans les villages peut couvrir jusqu'à 71 1/4 % des dépenses engagées pour la mise en place d'un réseau de distribution d'électricité et jusqu'à 86 1/4 % des dépenses engagées pour la mise en place d'un réseau d'alimentation en eau.

Ecoles spécialisées et formation professionnelle.

Comme on l'a dit au chapitre 2, la formation professionnelle est assurée depuis quelques années, au Groenland, par un certain nombre d'écoles spécialisées diverses, mais plusieurs problèmes non résolus subsistent quant au choix des formations proposées et aux possibilités de logement des écoles et d'hébergement des élèves.

Le gouvernement autonome attache une grande importance politique au fait qu'un aussi grand nombre que possible des formations professionnelles de base soient dispensées au Groenland. Le gouvernement souhaite avant tout maintenir les élèves et étudiants dans leur environnement groenlandais, tout en essayant d'établir des formations de base adaptées d'abord aux conditions de la vie au Groenland, mais qui, grâce à des cours supplémentaires, pourraient s'insérer dans les formations professionnelles danoises correspondantes.

Durant ces dernières années, le nombre des Groenlandais envoyés au Danemark pour y faire leurs études a baissé à mesure que le choix des formations et des études professionnelles s'élargissait au Groenland.

L'accroissement des possibilités futures de formation professionnelle au Groenland dépend largement des possibilités de recrutement d'enseignants qualifiés de langue groenlandaise, ainsi que des possibilités d'installation d'écoles et d'hébergement des élèves. Les distances, par ex., font que les internats sont pratiquement toujours indispensables.

Il sera néanmoins toujours nécessaire, dans les années à venir, d'envoyer des Groenlandais suivre totalement ou partiellement un certain nombre de formations au Danemark. La raison en est, d'une part, la faible capacité du Groenland du point de vue de l'installation des écoles et ^{de l'hébergement} des élèves, de l'autre que l'organisation de formations nouvelles au Groenland serait trop coûteuse vu l'effectif actuel des élèves. D'ailleurs, toutes les écoles professionnelles danoises sont ouvertes aux élèves groenlandais.

Urbanisme et aménagement du territoire

A la suite de la croissance rapide des villes groenlandaises, une loi sur l'utilisation des sols, le développement urbain et la construction a été adoptée en 1977. Le but de cette loi était de garantir que les ressources des sols et les ressources naturelles du pays soient exploitées en fonction des intérêts généraux de la société, ce qui impliquait notamment des considérations relatives à l'environnement, aux ressources, à la sécurité et à l'emploi.

Le 1er janvier 1981, l'autorité suprême concernant ces domaines a été transférée au gouvernement autonome du Groenland et la loi mentionnée ci-dessus remplacée par une ordonnance de l'Assemblée du Groenland, d'un contenu analogue.

L'Assemblée du Groenland a désigné une commission d'aménagement du territoire pour élaborer un plan d'aménagement pour l'ensemble du territoire groenlandais. Sa mission est, en outre, d'administrer l'utilisation des sols en dehors des agglomérations et, enfin, d'agréer les programmes de planification urbaine et régionale élaborés par les communes. La commission a enfin la fonction de tribunal d'appel dont les décisions sont sans recours.

Le gouvernement autonome du Groenland détient le pouvoir

d'établir les règles concernant l'édification, la construction et l'aménagement des bâtiments et autres équipements tandis que le service du bâtiment de GTO continue d'assumer la direction de tout le secteur de la construction.

Dans les zones urbaines, ce sont les conseils municipaux qui détiennent l'autorité administrative. Dans chaque ville et chaque grand village, le conseil municipal doit assurer l'élaboration d'un projet de planification urbaine et soumettre ce projet à la critique des administrés avant de l'envoyer à la commission de l'aménagement du territoire pour agrément.

Depuis le 1er janvier 1981, le gouvernement autonome du Groenland est également responsable des régions qui, jusqu'à cette date, dépendaient de la loi sur la protection des sites au Groenland.

Impôts et taxes

Depuis le 1er janvier 1981, le gouvernement autonome du Groenland assume la responsabilité du secteur de la fiscalité, qui est fondé sur une loi de l'Assemblée Groenlandaise relative à l'impôt sur le revenu au Groenland.

Lorsque la loi relative à l'impôt sur le revenu était entrée en vigueur au Groenland, en 1975, c'était un impôt purement communal, mais en 1977, une loi a été promulguée, visant à introduire un impôt national dont le produit reviendrait à la Landskasse. Au moment du transfert au gouvernement autonome de l'administration de l'impôt sur le revenu, toute la population résidant sur l'ensemble du territoire groenlandais - c'est-à-dire aussi les habitants des régions non comprises dans les divisions communales -, est devenue passible de l'impôt.

Comme au Danemark, l'impôt sur les revenus salariaux, etc., est prélevé à la source, mais en dehors de cette règle, la réglementation fiscale diffère notablement de la réglementation danoise. Ainsi, les revenus des époux sont imposés ensemble et c'est toujours le mari qui est considéré comme la personne fiscale. Un abattement personnel est fixé chaque année, ainsi qu'un abattement unique et un montant non imposable pour les revenus d'une autre provenance.

La loi a modifié, en outre, les règles concernant l'assujettissement à l'impôt au Groenland: c'est ainsi que les résidents sont maintenant passibles d'impôts après 6 mois de séjour seulement au Groenland, contre deux ans suivant la réglementation antérieure.

Le montant fixé en 1981 pour l'abattement personnel par

l'Assemblée groenlandaise est de 20 000 couronnes, l'abattement unique de 4 000 couronnes et le montant non imposable pour les revenus d'une autre provenance de 4 000 couronnes.

Le taux d'imposition fixé en 1981 par chaque commune se situe entre 15 % et 21 %; le taux national est de 3 %. Pour les territoires situés en dehors des divisions communales (c'est-à-dire les stations météorologiques, les aéroports, les installations militaires, etc.) l'impôt national de 3 % est majoré d'une taxe spéciale de 13 %.

En 1979, les impôts sur le revenu (impôts communaux et impôts nationaux) ont rapporté 220 millions de couronnes.

Depuis le 1^{er} janvier 1981, la fixation des taxes relève aussi de la compétence du gouvernement autonome.

Une part très importantes des recettes des caisses publiques groenlandaises provient toujours des taxes à l'importation qui frappent une série de marchandises telles que les alcools, les vins et les bières, le tabac, le chocolat, le sucre et le café. Ces taxes, dont le bénéfice est réparti entre la Landskasse et les communes, ont rapporté 145 millions de couronnes en 1980 contre 148 millions de couronnes l'année précédente. Ce recul est sans aucun doute imputable au rationnement des alcools qui a été introduit au Groenland le 1^{er} août 1979.

Les véhicules automobiles et les restaurants sont également soumis à des taxes qui, en 1979, ont respectivement rapporté 4,8 millions de couronnes et 3,3 millions de couronnes à la Landskasse.

Chapitre 4

Ressources financières

Les dépenses publiques

La plus grande partie - et de loin - des ressources dont dispose le Groenland provient de sources extérieures au Groenland. En pratique, ces sources sont les crédits budgétaires de l'Etat pour le Groenland, mais aussi l'aide fournie par le Fonds régional et le Fonds social des CE.

Les crédits transférés par l'Etat au Groenland se répartiront vraisemblablement comme suit, pour les principaux postes du budget, au cours de ces prochaines années (niveau des prix de janvier 1981):

| Millions de cour. | 1981 ^{x)} | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|--------------------|---------|---------|---------|
| Dépenses publiques de fonctionnement | 381,8 | 369,9 | 377,8 | 377,8 |
| Dépenses publiques d'investissement | 501,3 | 603,4 | 570,1 | 570,1 |
| Subvention globale au gouvernement autonome et aux communes | 545,2 | 589,2 | 592,8 | 592,8 |
| Total | 1 428,3 | 1 562,5 | 1 540,7 | 1 540,7 |

x) niveau des prix de janvier 1980.

Dans l'ensemble des subventions d'investissement, le concours du FEDER est de 54,5 millions de couronnes en 1981 et de 84,8 millions de couronnes en 1982. Dans les prévisions budgétaires pour les années 1983 et 1984, on a tenu compte d'une aide du FEDER atteignant env. 50 millions de couronnes par an, mais ce chiffre doit être considéré comme une estimation très prudente. Dans le cadre des programmes d'investissements actuels, on a tenu compte d'une subvention globale de 100 millions de couronnes par an en 1983 et en 1984, représentant l'aide du FEDER d'une part, et les augmentations globales consécutives aux emprunts contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement d'autre part.

Le concours du FEDER résulte de la loi de finances annuelle danoise au même titre que les subventions d'Etat, mais il est imputé à

un poste séparé. Le montant des crédits inscrits à ce compte est égal à l'engagement de concours en faveur du Groenland, qui est communiqué une année à l'avance par le FEDER. La raison de ce décalage d'une année est, d'une part, que le concours en question n'est généralement versé qu'après un délai d'un an, d'autre part qu'il faut du temps pour prévoir l'utilisation de ces crédits supplémentaires.

Répartition des investissements publics

Nous présentons ci-après un tableau montrant la répartition de l'essentiel des investissements publics prévus au Groenland en 1982-84, par secteurs.

Il est certain que l'Etat joue un rôle décisif, au Groenland, dans le domaine des investissements dans le secteur public, mais le gouvernement autonome procède aussi à des investissements dans les domaines qui relèvent à présent de sa compétence. C'est le cas, notamment, de l'enseignement, des équipements sociaux et culturels ainsi que de certains investissements dans les villages. Les dépenses d'investissement du gouvernement autonome durant cette période sont évaluées à environ 35 millions de couronnes par an.

Les dépenses d'investissement communales dans ce domaine sont extrêmement réduites.

Les montants figurant sous la rubrique "aide à l'économie" constituent l'aide économique de l'Etat au Groenland (voir page 57). Le montant cité comprend l'aide directe d'env. 55 %, le reste étant constitué par des prêts à taux ^{d'intérêt} réduit. En outre, l'Etat offre des garanties pour les prêts contractés dans les établissements financiers privés ainsi qu'une bonification des taux d'intérêt. Cette bonification est à la charge du budget de fonctionnement du ministère du Groenland; pour la période 1982-84; elle est évaluée à un total de 24 millions de couronnes.

Tableau 21.

Prévisions des investissements financés par
l'Etat au Groenland

| En millions de couronnes (niveau des prix janv. 1981) | Budget 1982 | Budget 1983 | Budget 1984 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| <u>Le département commercial du Groenland (KGH)</u> | | | |
| Equipements pour la pêche | 22,6 | 17,6 | 15,5 |
| Entrepôts, etc. | 15,8 | 93,1 | 51,2 |
| Stockage des hydrocarbures | 22,9 | 11,6 | 6,5 |
| <u>Institutions publiques</u> | | | |
| Police et justice | 8,2 | 4,4 | 1,2 |
| Service de santé | 68,2 | 37,4 | 27,1 |
| <u>Logements</u> | | | |
| Bâtiments locatifs | 103,8 | 115,6 | 130,7 |
| Prêts pour l'accès à la propriété, etc. | 117,8 | 110,0 | 109,2 |
| <u>Equipements techniques communaux</u> | | | |
| Routes, distribution d'eau, égouts | 29,0 | 21,6 | 22,2 |
| <u>Centrales publiques et installations techniques</u> | | | |
| Distribution de l'électricité | 27,3 | 29,3 | 50,3 |
| Alimentation en eau | 7,1 | 4,7 | 10,2 |
| Chantiers navals | 17,9 | 5,6 | 14,6 |
| <u>Communications et transports</u> | | | |
| Télécommunications | 30,0 | 6,8 | 5,3 |
| Ports | 18,8 | 9,3 | 5,4 |
| Aéroports | 41,5 | 28,6 | 32,7 |
| <u>Aide à l'économie</u> | 33,0 | 33,0 | 33,0 |

Chapitre 5

Réalisation du programme

Les travaux d'équipement de l'Etat - dont les travaux financés par la CE -, ainsi que ceux qui sont financés par le gouvernement autonome, sont exécutés au Groenland dans le cadre d'un plan quinquennal qui est prorogé de deux ans, tous les deux ans (détails, voir ci-après, infra).

La coordination des divers investissements souhaités ainsi que l'élaboration du plan sont du ressort du ministère du Groenland, en collaboration avec le gouvernement autonome.

En revanche, le contrôle de l'exécution des travaux ainsi que le contrôle des autorisations relatives aux travaux d'équipement de l'Etat sont assurés par l'Organisation Technique du Groenland.

La procédure normale pour l'établissement des plans d'investissement se résume comme suit:

1. Les autorités communales élaborent, en collaboration avec les dirigeants des institutions locales, c'est-à-dire les inspecteurs des écoles, les médecins, les dentistes, l'administration des logements, les représentants du KGH et de la GTO, etc., des listes d'investissements, classés par priorité, qu'ils estiment nécessaire d'effectuer dans les deux années qui suivent la période du plan en cours.
2. Le ministère du Groenland, le ministère de la justice, ainsi que le Gouvernement autonome du Groenland, discutent les propositions des conseils communaux puis constituent un dossier qui comprend:
 - a) Les propositions d'investissement des conseils communaux
 - b) Les commentaires des ministères et du gouvernement autonome sur ces propositions.
 - c) Des propositions complémentaires d'investissement, comprenant notamment les travaux d'équipements dont la situation géographique n'a pas été déterminée à l'avance et que les conseils communaux n'ont donc pas pu prendre en compte: (exemples: bateaux de pêche, installations de télécommunications, machines, matériel et mobilier).

- d) Une proposition concrète de plan d'investissement pour les deux années, tenant compte du cadre économique prévu.
3. Après discussion au ministère du Groenland ainsi qu'au secrétariat de l'Assemblée du Groenland, l'Assemblée du Groenland reçoit un dossier qui comprend les documents mentionnés à la rubrique 2 ainsi que des calendriers dans lesquels la proposition de programme pour les deux nouvelles années est intégrée dans le programme des trois années précédentes.
 4. L'Assemblée et le Ministère se mettent d'accord sur les critères généraux déterminant l'ordre de priorité des divers investissements souhaités, dans le cadre des conditions économiques prévues. Ensuite, les propositions du budget d'investissement sont discutées d'une manière plus détaillée avec chacun des conseils communaux.
 5. Les décisions qui sont arrêtées au cours des négociations au Groenland sont insérées dans le premier projet de nouveau plan quinquennal qui comprend deux années supplémentaires, et le nouveau plan quinquennal est alors établi.

28 Mars 1982

ANNEXEListe des aides et des prêts C.E.E. en faveur du
Grønland pour la période 1973 - 81.1. Fonds Régional.

| | n° de registre | Description | aide FEDER |
|---------------|----------------|--|-----------------------|
| <u>1975 :</u> | 0175 | UHF | 4 843 000 kr. |
| | 0275 | Centrales électriques | 5 537 000 - |
| | 0375 | Trafic aérien | 2 212 000 - |
| | 0475 | Quais | 4 060 000 - |
| | 0575 | Ecole pour bâtiment et construction | 600 000 - |
| | 0675 | Magasins | 3 127 000 - |
| | 0775 | Réservoirs de combustible | 4 030 000 - |
| | Total | | 24 409 000 kr. |
| <u>1976 :</u> | 0176 | Quais, réservoirs de combust., etc. | 17 151 500 kr. |
| | 0276 | Centrale de puissance à Godthåb | 1 024 500 - |
| | 0376 | Centrale de puissance et distribution électrique | 7 579 000 - |
| | 0476 | Magasins | 6 375 000 - |
| | 0576 | Trafic aérien | 1 721 000 - |
| | Total | | 33 851 000 kr. |
| <u>1977 :</u> | 0177 | Quais | 5 494 300 kr. |
| | 0277 | Collèges techniques | 13 351 000 - |
| | 0377 | Quais, routes, effluents et électricité | 2 374 000 - |
| | 0477 | Réservoirs de combustible | 2 286 000 - |
| | 0577 | Approvisionnement en eau | 1 670 000 - |
| | 0677 | Bâtiments d'aéroports, etc. | 5 505 000 - |
| | 0777 | Centrales de puissance | 1 401 900 - |
| | 0877 | Magasins | 2 388 300 - |

| | n° de registre | Description | aide FEDER |
|------------------|--------------------|--|----------------|
| 1977 (contd.) | 0977 | Systèmes téléphoniques pour villages | 4 373 100 kr. |
| | 1077 | Routes et magasins | 1 447 812 - |
| | Total | | 40 291 412 kr. |
| <u>1978</u> | 0178 | Systèmes d'approvisionnement en eau | 4 318 500 kr. |
| | 0278 | Centrales électriques etc. | 2 599 500 - |
| | 0378 | Magasins etc. | 4 212 300 - |
| | 0478 | Conduites d'eau, routes et carrières | 2 313 900 - |
| | 0578 | Télécommunications | 1 376 100 - |
| | 0678 | Installations d'aéroports | 24 223 500 - |
| | Total | | 39 043 800 kr. |
| <u>1979</u> | 0678 ^{x)} | Aéroport, Godthåb | 7 897 800 kr. |
| | 0179 | Aéroport, Narssarssuaq | 12 791 700 - |
| | 0279 | Installations d'approvisionnement en électricité | 8 797 800 - |
| | 0379 | Installations d'approvisionnement en eau | 2 539 800 - |
| | 0479 | Aéroport, Godthåb | 4 718 000 - |
| | 0579 | Magasins, réservoirs de combustible etc. | 2 320 800 - |
| | 0679 | Installations pour ports et quais | 1 989 600 - |
| | 0779 | Hangars et ateliers pour "Grønlandsfly" | 9 080 000 - |
| | 0879 | Système de télécommunication "Inuksat" | 18 631 200 - |
| | 0979 | Installations pour le trafic | 1 650 000 - |
| | Total | | 70 416 700 kr. |

x) Le taux d'aide à ce projet de 30 % en 1978 a été porté à 40 % en 1979.

| n° de registre | Description | aide FEDER |
|--------------------------------------|--|------------------------|
| 1980 : | 0180 Installations d'approvisionnement en électricité | 8 791 500 kr. |
| | 0280 Route et installations électriques pour l'aéroport de Jakobshavn | 7 623 600 - |
| | 0380 Centrale électrique à Holsteinsborg | 21 669 600 - |
| | 0480 Modernisation et élargissement de l'aéroport de Narssarssuaq | 3 948 900 - |
| | 0580 Magasins et réservoirs de combustible etc. | 4 216 500 - |
| | 0680 Jetée et quai | 2 437 500 - |
| | 0780 Approvisionnement en eau et effluent | 5 820 300 - |
| | 0880 Centrales électriques et approvisionnement en eau dans les villages (Home Rule Authority) | 5 800 100 - |
| | - Etudes concernant les centrales hydro-électriques | 4 500 000 - |
| | Total | 64 808 000 kr. |
| 1981 : | 0181 Terminals de marchandises pour Grønlandsfly A/S | 4 080 000 kr. |
| | 0281 Magasins, réservoirs de combustible | 7 294 800 - |
| | 0381 Routes, approvisionnement en eau et effluent | 7 322 300 - |
| | 0481 Aéroports | 9 773 600 - |
| | 0581 Chauffage urbain et électricité | 17 946 600 - |
| | 0681 Télécommunications | 42 424 800 - |
| | 0781 Centrales électriques et approvisionnement en eau dans les villages (Home Rule Authority) | 8 774 000 - |
| | - Etudes concernant les centrales hydro-électriques | 15 000 000 - |
| | Total | 112 616 100 kr. |
| Total de l'aide FEDER 1975-81 | | 385 436 012 kr. |

2. FEOGA

| | | |
|-------|------------------|---------------|
| 1976 | Bateaux de pêche | 0.5 mill. kr. |
| 1977 | " | 2.9 " |
| 1978 | " | 1.7 " |
| 1979 | " | 7.6 " |
| 1980 | " | 2.3 " |
| 1981 | " | 0.6 " |
| <hr/> | | |
| Total | | 15.6 mill.kr. |
| <hr/> | | |

3. B.E.I.

| | | |
|-------|--|-----------------|
| 1973 | Ports et magasin | 26.2 mill.kr. |
| " | Centrale électrique, Godthåb | 25.0 " |
| 1974 | Chaîne UHF | 38.0 " |
| 1977 | Aéroport Godthåb | 50.0 " |
| 1978 | Bateaux pour KGH | 80.0 " |
| 1979 | Télécommunications, centrale électrique, Holsteinsborg | 74.0 " |
| 1980 | Aéroport, Narssarssuaq | 36.0 " |
| 1981 | Télécommunications | 54.2 " |
| <hr/> | | |
| Total | | 383.4 mill. kr. |
| <hr/> | | |

4. Fonds Social

| | | |
|-------|--|----------------|
| 1973 | | 6.5 mill.kr. |
| 1974 | | 4.7 " |
| 1975 | | 11.4 " |
| 1976 | | 15.3 " |
| 1977 | | 18.1 " |
| 1978 | | 29.7 " |
| 1979 | | 38.7 " |
| 1980 | | 44.8 " |
| 1981 | | 58.3 " |
| <hr/> | | |
| Total | | 227.4 mill.kr. |
| <hr/> | | |

A 23

4416.4
+ 338.92(401)

Communautés européennes — Commission

Programme de développement régional (deuxième génération) pour le Groenland 1981-1984
Document

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

1983 — 78 p. — 21,0 X 29,7 cm

DA, FR

ISBN 92-825-3907-5

N° de catalogue: CB-36-82-556-FR-C

Prix publics au Luxembourg, TVA exclue

Écu 7,60 BFR 350 FF 52,40

O.1.3

CEE: XVI/9A

**Salg og abonnement · Verkauf und Abonnement · Πωλήσεις και συνδρομές · Sales and subscriptions
Vente et abonnements · Vendita e abbonamenti · Verkoop en abonnementen**

BELGIQUE / BELGIË

Moniteur belge / Belgisch Staatsblad

Rue de Louvain 40-42 / Leuvenestraat 40-42
1000 Bruxelles / 1000 Brussel
Tél. 512 00 26
CCP/Postrekening 000-2005502-27

Sous-dépôts / Agentschappen:

**Librairie européenne /
Europese Boekhandel**

Rue de la Loi 244 / Wetstraat 244
1040 Bruxelles / 1040 Brussel

CREDOC

Rue de la Montagne 34 / Bergstraat 34
Bte 11 / Bus 11
1000 Bruxelles / 1000 Brussel

DANMARK

Schultz Forlag

Møntergade 21
1116 København K
Tlf: (01) 12 11 95
Girokonto 200 11 95

BR DEUTSCHLAND

Verlag Bundesanzeiger

Breite Straße
Postfach 10 80 06
5000 Köln 1
Tel. (02 21) 20 29-0
Fernschreiber:
ANZEIGER BONN 8 882 595

GREECE

G.C. Eleftheroudakis SA

International Bookstore
4 Nikis Street
Athens (126)
Tel. 322 63 23
Telex 219410 ELEF

Sub-agent for Northern Greece:

Molho's Bookstore

The Business Bookshop
10 Tsimiski Street
Thessaloniki
Tel. 275 271
Telex 412885 LIMO

FRANCE

**Service de vente en France des publications
des Communautés européennes**

Journal officiel

26, rue Desaix
75732 Paris Cedex 15
Tél. (1) 578 61 39

IRELAND

Government Publications Sales Office

Sun Alliance House
Molesworth Street
Dublin 2
Tel. 71 03 09

or by post

Stationery Office

St Martin's House
Waterloo Road
Dublin 4
Tel. 78 96 44

ITALIA

Licosa Spa

Via Lamarmora, 45
Casella postale 552
50 121 Firenze
Tel. 57 97 51
Telex 570466 LICOSA I
CCP 343 509

Subagente:

Libreria scientifica Lucio de Biasio - AEIOU

Via Meravigli, 16
20 123 Milano
Tel. 80 76 79

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**Office des publications officielles
des Communautés européennes**

5, rue du Commerce
L-2985 Luxembourg
Tél. 49 00 81 - 49 01 91
Télex PUBLOF - Lu 1322
CCP 19190-81
CC bancaire BIL 8-109/6003/300

NEDERLAND

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf

Christoffel Plantijnstraat
Postbus 20014
2500 EA 's-Gravenhage
Tel. (070) 78 99 11

UNITED KINGDOM

HM Stationery Office

HMSO Publications Centre
51 Nine Elms Lane
London SW8 5DR
Tel. 01-211 8595

Sub-agent:

Alan Armstrong & Associates

European Bookshop
London Business School
Sussex Place
London NW1 4SA
Tel. 01-723 3902

ESPAÑA

Mundi-Prensa Libros, S.A.

Castelló 37
Madrid 1
Tel. (91) 275 46 55
Telex 49370-MPLI-E

PORTUGAL

Livraria Bertrand, s.a.r.l.

Rua João de Deus
Venda Nova
Amadora
Tél. 97 45 71
Telex 12709-LITRAN-P

SCHWEIZ / SUISSE / SVIZZERA

FOMA

5, avenue de Longemalle
Case postale 367
CH 1020 Renens - Lausanne
Tél. (021) 35 13 61
Télex 25416

Sous-dépôt:

Librairie Payot

6, rue Grenus
1211 Genève
Tél. 31 89 50
CCP 12-236

UNITED STATES OF AMERICA

**European Community Information
Service**

2100 M Street, NW
Suite 707
Washington, DC 20037
Tel. (202) 862 9500

CANADA

Renouf Publishing Co., Ltd

2182 St Catherine Street West
Montreal
Quebec H3H 1M7
Tel. (514) 937 3519

JAPAN

Kinokuniya Company Ltd

17-7 Shinjuku 3-Chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160-91
Tel. (03) 354 0131

Prix publics au Luxembourg, TVA exclue
Écu 7,60 BFR 350 FF 52,40



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-825-3907-5



9 789282 539071